

ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Curiosités Historiques

PUBLIÉES PAR

L'ABBÉ FOUÉRE-MACÉ

RECTEUR DE LEHON

AVEC UNE LETTRE-PRÉFACE DE M. LE CHANOINE DE LA VILLERABEL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-BRIEUC



RENNES

HYACINTHE CAILLIÈRE, ÉDITEUR

2, PLACE DU PALAIS, 2

—
1894

Curiosités Historiques

DE

L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

12560

ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

FB
944.
106
FOU

Curiosités Historiques

PUBLIÉES PAR

L'ABBÉ FOUÉRÉ-MACÉ

RECTEUR DE LEHON

AVEC UNE LETTRE-PRÉFACE DE M. LE CHANOINE DE LA VILLERABEL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-BRIEUC



RENNES

HYACINTHE CAILLIÈRE, ÉDITEUR

2, PLACE DU PALAIS, 2

1894



Lettre-Préface.

Saint-Brieuc, le 18 juillet 1894.

CHER MONSIEUR LE RECTEUR,

Vous me demandez quelques lignes de préface pour les Curiosités Historiques que vous publiez chez notre distingué éditeur breton, M. Hyacinthe Caillière. Le mot préface serait peut-être bien prétentieux pour les deux ou trois pages que je vous envoie ; disons plutôt qu'elles seront un simple préambule à la publication originale et intéressante que vous entreprenez.

Léon Gautier a dit avec beaucoup de vérité : « Personne ne peut expliquer les événements d'aucun siècle, s'il ne connaît les livres de ce siècle. » Les œuvres d'une époque se rapportent en effet aux mouvements politiques, religieux



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2020

et sociaux par deux côtés : elles sont à la fois cause et effet. L'influence du temps qui les a produites agit sur les idées de l'auteur et sur sa manière; mais les idées qu'il émet germent dans les esprits et passent bientôt dans les actes. C'est donc faire œuvre d'historien que de les mettre au jour pour donner la physionomie du passé.

Votre ambition a été plus haute encore. Vous voulez démasquer la Révolution Jacobine, dont nous subissons encore le contre-coup actuellement et vous espérez préparer les catholiques du présent aux luttes de l'avenir, en leur montrant les exemples du passé.

Sous leur forme populaire et parfois humoristique, les textes que vous éditez peignent admirablement l'état d'âme de la génération qui a connu les mauvais jours de la persécution.

Ils appartiennent à cette catégorie de brochures ou pamphlets qui se passaient sous le manteau en ces temps de tyrannie et se lisaient en secret au foyer de la famille, loin des regards indiscrets des dénonciateurs.

Pour fixer exactement leur place dans l'Histoire de la Révolution et déterminer leur rôle, un coup d'œil rapide sur cette époque ne sera pas inutile. Isolés de leur milieu, ils sembleraient incompréhensibles ou prêteraient à sourire.

Les comprendre et les apprécier est pourtant le devoir du lecteur.

N'ont-ils pas apporté à des âmes troublées et hésitantes le trait décisif qui les a frappées, convaincues et conduites au martyre? Ne nous méprenons pas sur le ton badin qu'ils affectent, car il voile des vérités graves, qui imposaient alors des devoirs austères et de cruels sacrifices.

Ces écrits sont la condamnation de l'œuvre révolutionnaire; mais ils ne sont pas la réprobation absolue de l'œuvre de réformation entreprise en 1789, car ils n'attaquent que ses excès.

Joseph de Maistre a dit que la Révolution était satanique par essence, parce qu'elle était l'aboutissement fatal de la corruption et de l'impiété du XVIII^e siècle et le triomphe de la franc-maçonnerie dont les loges fournirent à Dinan comme à Saint-Malo et à Saint-Brieuc les premiers éléments des clubs. Buchez, dans sa Préface à son Histoire Parlementaire de la Révolution Française en fait au contraire un écoulement de l'Évangile, parce qu'une réforme de la société s'imposait, que les vieux rouages de l'Ancien régime étaient usés, que les grandes idées de liberté, de justice et de fraternité étaient parfois méconnues.

En réalité elle a été un mélange de bien et de mal dans son principe. Si elle a fait fausse route c'est qu'elle a méconnu la religion, sans laquelle les réformes n'aboutissent qu'au désordre, à la violence et à la tyrannie.

« La France et l'Europe, disait d'un autre temps le P. Lacordaire, sont trop éloignées de Jésus-Christ, qui est la pierre vivante, pour construire quelque chose de ferme. »

Jésus-Christ avec son Évangile et sa grâce manquait à cette société qui se disloquait et cherchait l'équilibre. Le XVIII^e siècle avait beaucoup parlé de Dieu, le Dieu vague des poètes et des philosophes, il n'avait pas assez connu et aimé Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Verbe Incarné, en dehors duquel il n'y a ni vérité, ni vie, ni amour.

La preuve en est que les deux pays qui résistèrent le plus à l'influence néfaste des Jacobins furent la Vendée et la Bretagne : la Vendée d'abord, récemment évangélisée par le Bienheureux Grignon de Montfort et ses imitateurs; la Bretagne ensuite, renouvelée un siècle plus tôt par les illustres apôtres qui ranimèrent sa foi : Michel Le Nobletz, le Père Maunoir et leurs disciples.

Sans la foi les sociétés en décadence sont incapables de se relever. Elles ne peuvent plus être renouvelées que par des catastrophes, car il n'y a aucune force de renouveau dans

leur inertie. Elles subissent alors pour revenir à l'ordre, ces révolutions fatales auxquelles la matière est soumise et dont Cuvier nous a fait l'histoire dans son Discours sur les Révolutions du Globe.

Au milieu de ces perturbations, l'Évangile reste la seule charte de liberté et l'Église apparaît au-dessus des eaux qui ont tout englouti, comme la seule ressource des naufragés et la planche de salut.

Pour bien étudier cette action, il faut descendre dans le détail. Aussi l'une des premières préoccupations de Mgr Fallières, notre Évêque, a été de sauver de l'oubli les derniers souvenirs de cette époque funeste dans le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.

Vous vous êtes mis à l'œuvre, Monsieur le Recteur, comme un fils dévoué qui travaille pour la cause de Dieu et de la Sainte Église; vous avez accumulé les documents, rassemblé les traditions éparses; avec une infatigable patience, vous avez dépouillé les archives paroissiales et départementales, interrogé les vieillards, groupé les renseignements. De cet immense labeur, votre conférence — je devrais dire votre livre — est sortie, suivant de près votre magnifique Prieuré Royal.

Elle ne sera point perdue pour l'histoire du pays.

Conformément au vœu exprimé par la Commission d'Histoire dans son rapport sur les Conférences de 1892, Monseigneur de Saint-Brieuc a décidé qu'elle entrerait dans le volume qui renfermera toutes les recherches des Conférenciers de chaque Canton.

Une part de votre œuvre devait pourtant rester en dehors de cette publication : ce sont ces documents hors texte que vous avez réunis pour servir de justification à votre œuvre.

Quelques-uns voient aujourd'hui le jour pour la seconde fois.

Les temps de leur résurrection sont bien différents de ceux de leur naissance, et cependant ils leur ressemblent par quelques côtés.

Que voulaient les sectaires de la Révolution ?

Anéantir l'Église de Jésus-Christ dans notre pays de France. Le but avait été parfaitement déterminé dans les Loges, mères des clubs ; l'exécution fut rapide.

Les révolutionnaires commencèrent par détruire l'indépendance du Clergé, en prenant la charge des services publics qui lui étaient confiés : assistance des pauvres, instruction publique, etc... C'était une manière déguisée de voler l'Église avant de consommer son dépouillement, en

prenant tous les bénéfices, à charge de salarier les bénéficiers.

Les Papes ne s'y étaient jamais mépris dans le passé. Ils avaient toujours cherché à sauver l'indépendance des prêtres et des évêques, et à assurer à leur ministère cette liberté que nous ne connaissons plus, en demandant la fondation de propriétés et de biens qui leur garantissaient des moyens d'existence, sans l'intervention des Empereurs, des Rois, des Princes ou des Républiques.

« Fils bien-aimé, répondait autrefois Honorius III au roi de Chypre qui lui proposait un traitement pour le clergé, ceux qui sont soldés sont sous le pouvoir de ceux qui les soldent. Si le seigneur veut se débarrasser d'un homme salarié, il ne lui paie pas son salaire, et le serviteur périt. Assurez donc le revenu des ecclésiastiques, de telle sorte que personne ne puisse le leur ravir ; et dans ce cas, je vous enverrai autant d'ecclésiastiques que vous en désirerez. »

Honorius III voyait juste et son jugement aurait pu s'appliquer aux lois révolutionnaires qui allaient supprimer les biens du Clergé.

L'heure de la servitude approchait et la guerre commençait.

Le 20 août 1789 un Comité ecclésiastique de 15 membres, la plupart jansénistes, fut constitué. Il allait préparer la Constitution civile du Clergé.

Le premier acte de cette comédie fut le vote du 2 novembre par lequel l'Assemblée vota la proposition de Mirabeau, décrétant « que les biens du Clergé étaient à la disposition de la Nation, à charge d'assurer à tout curé au moins 1,200 livres de rente avec le logement. »

En même temps toute force civile fut enlevée aux vœux monastiques et finalement, le 12 juillet 1790, la Constitution civile du Clergé fut adoptée.

Les prêtres ne crurent point d'abord à la réalisation de ce plan destructeur qui n'était pas encore sanctionné par le Roi. Leur erreur était très excusable, nous ne devons pas l'oublier. Pie VI, en effet, sous l'influence de Bernis, envoyé par le faible Louis XVI, s'était abstenu tout d'abord de condamner publiquement la Constitution civile.

Enfin la lumière se fit. Les écrits se multiplièrent de côté et d'autre et quand, le 27 novembre, l'Assemblée vota l'obligation pour les prêtres de prêter le serment, sous peine de perdre le droit d'exercer leurs fonctions, 50,000 prêtres en France sur 60,000 répondirent par un énergique refus.

Il n'y eut à céder que des prêtres tarés ou faibles, de ces hommes en qui les défaillances morales avaient étouffé toute virilité chrétienne, ou de ces peureux qui dans tous les temps préférèrent les bassesses à la lutte et la paix au devoir trop rude. S'il se trouva quelques convaincus parmi les assermentés, ce furent des jansénistes et des gallicans que l'hérésie et l'erreur avaient préparés à la Constitution civile du Clergé.

Les fidèles moins instruits hésitèrent tout d'abord. Alors parut toute cette littérature dont vous publiez aujourd'hui quelques pièces curieuses, pour éclairer le peuple chrétien sur ses devoirs et répondre à l'Instruction aux Chrétiens de l'Assemblée.

Certains mots, jetés dans la foule, eurent l'éloquence de longs ouvrages.

Expilly, curé jureur, élu évêque de Quimper, offrant sa cure de Saint-Martin de Morlaix à son vicaire qui refusait, lui fit cette objection : « Comment ferez-vous donc pour vivre ? »

— Monsieur le Recteur, lui répondit le vicaire, comment ferez-vous pour mourir ? »

Les brochures aidèrent à ce mouvement des vrais croyants vers les prêtres insermentés. Après avoir lu des dialogues

comme le Catéchisme d'un Intrus, les fidèles se disaient en eux-mêmes : « Nous sanctifierons notre Dimanche comme nous le pourrons, mais nous n'assisterons jamais aux offices de l'intrus. »

Faute d'entendre la parole de *vérité* de la bouche des prêtres fidèles, poursuivis et persécutés, ils se réunissaient dans une grange, au coin d'un champ, ou même sous le large manteau de pierre de la cheminée pour entendre la lecture de ces dialogues qui étaient de véritables leçons de théologie. Un bon et franc rire de mépris pour les jureurs venait parfois interrompre le lecteur : c'était la preuve que le coup avait porté droit et que la raison de la Dévote avait convaincu les esprits et entraîné les cœurs.

Ainsi armés, ils allaient à leurs travaux très rassurés sur la ligne de conduite qui leur convenait. S'ils se taisaient en public par crainte de la mort, ils ne craignaient pas de s'y exposer, l'heure venue, pour assister au Saint Sacrifice au pied de quelque autel improvisé.

Leur foi éclairée fortifiait leur courage.

La Bonne Rencontre est d'allure plus lesté que le Catéchisme d'un Curé Intrus; j'avouerai même qu'elle est un peu salée dans les termes. Faut-il en faire un reproche au patient chercheur qui les met au jour ?

Vous avez publié les textes, Monsieur le Recteur, tels qu'ils étaient, avec leur originalité, leur laisser-aller de style, leurs fautes même de versification, et vous avez bien fait. En les retouchant, vous leur auriez enlevé leur cachet du temps et leur curieuse saveur.

La bonne théologie de M^{me} Cocasse et de M^{me} Merluche aurait paru trop savante dans la bouche de ces deux poissonnières de Rennes, sans un brin de sel gaulois. Cbicanneau, le Procureur, n'aurait pas avalé avec autant d'appétit ses hitres et son p'tit coup de vin blanc. Ne soyons pas trop sévères.

L'occasion était si bonne de donner un coup de langue à Martin, le curé intrus : « ne v'lait-il pas, étant curé de Pacé, qu'elles (ses paroissiennes) eussent des gants à mains pour tirer les vaches. » Aussi la Révolution en fit en 1792 un supérieur du séminaire du département d'Ille-et-Vilaine, établi dans l'abbaye de Saint-Melaine, à Rennes. Ce beau zèle ne dura pas longtemps et le froc parut bientôt trop lourd à cet intrus qui le jeta, dit-on, aux orties.

La comparaison était facile entre le jureur et le prêtre fidèle, ce « bon M. La Noë, curé de la rue Haute », qui n'était autre que le vicaire de la paroisse Saint-Germain de Rennes, desservant ce quartier de la rue Haute, isolé du

reste de la paroisse. Chapelain de Saint-Cyr, il fut renfermé à Saint-Melaine, le 14 août 1792.

Le Catéchisme d'un Curé Intrus et la Bonne rencontre sont évidemment la partie la plus grave et la plus solide des Curiosités Historiques; mais vos lecteurs, Monsieur le Recteur, ne dédaigneront pas les armes plus modestes et moins puissantes de votre arsenal.

Bien que la versification de l'Adresse des Dames Malouines laisse à désirer, elle était à imprimer, à cause des sentiments si nobles et si chrétiens qu'elle exprime. Du reste elle a ce mérite spécial, si je ne me trompe, qu'elle n'a jamais été publiée. Les grands mots abstraits du XVIII^e siècle n'y manquent pas, mais ils y paraissent pour émettre de belles idées sur

« Dieu, la Religion, l'Amour et la Nature. »

Nous y voyons les pensées de la foi rendues sous une forme qui ne nous est plus familière :

« La Foi vers son auteur élève la Nature. »

Le danger est de tomber dans le vague, à force d'employer des mots trop généraux; les Dames Malouines

n'y échapperont pas dans le conseil qu'elles donnent aux citoyens :

« Et prenez pour devise, à partir d'aujourd'hui :

« L'honneur seul nous appelle et l'amour nous conduit. »

La Lettre de Filoutin est une étude de mœurs fort drôle. Les réflexions sensées s'y mêlent aux pointes de malice. Elle méritait d'être mise au jour dans son originalité piquante, pour fixer l'attention de vos lecteurs et leur arracher ce sourire muet qui repose l'esprit au cours d'une lecture sérieuse. Comme ce Filoutin qui « se met avec une bande de gens qu'on nomme la Nation, » réduit bien à ses proportions tristement comiques cette Tragédie de la Révolution. Le monde, hélas ! n'a pas changé et il est rempli de citoyens de cet acabit qui, jusqu'en haut lieu, exploitent l'opinion, le peuple, comme on dit aujourd'hui, pour vivre et se pousser aux honneurs et à l'argent. Ils concluraient sans remords leurs lettres, à l'instar de notre homme : « Aussitôt que j'aurai pu me faire un petit butin, je retournerai au pays pour y vivre en honnête homme, avec vous, mes frères et sœurs, que je salue de tout mon cœur ».

Ces honnêtes gens ne sont pas rares.

La teinte peu cléricale et les drôleries du Prospectus des Sabats Jacobites lui marquent une place à part dans votre volume. Elle n'est pas large, mais gaiement occupée.

Comme il peint bien l'esprit de ce XVIII^e siècle frivole et léger qui courait en riant et en chantant à l'échafaud. Les partis se battaient à coups de vaudeville avant de s'envoyer à la mort :

« Du haut en bas
« Vous en voudriez voir bien d'autres ;
« Du haut en bas
« Qu'une tête a pour vous d'appâts !
« Vous désignez souvent les nôtres,
« Mais un jour on verra les vôtres
« Du haut en bas. »

C'est encore en chantonnant que l'auteur des Sabats Jacobites dira au peuple Français en parlant du passé :

« Si vous faisiez tourner toutes les têtes,
« On sait aussi que vous n'en coupez pas. »

Et un peu plus loin il ajoute :

« Ne pendons plus et chantons,
« Nous ne vivons que deux moments,
« Qu'il en soit un pour la folie. »

« Il serait regrettable que tant de documents patiemment recherchés, et heureusement découverts ; — tant de traditions pieusement recueillies, écrivait en 1893 le Rapporteur des Conférences diocésaines d'Histoire pour l'année 1892 ; tant de chers souvenirs qui n'intéressent pas seulement notre histoire provinciale, mais appartiennent à l'histoire générale de l'Église, — oui, il serait souverainement regrettable que tout cela ne fût pas conservé pour la consolation et l'instruction communes. »

Ceux que vous avez accumulés ne seront pas perdus, Monsieur le Recteur. D'une part, les faits que vous avez établis seront consignés dans le volume qui contiendra les extraits les plus importants des Conférences ecclésiastiques sur la Période révolutionnaire ; d'autre part, quelques-uns des documents hors texte vont voir le jour dans ce volume ; serait-il indiscret de souhaiter au nom du public, Monsieur le Recteur, que le reste de votre trésor ne restât pas enfoui ?

Ceux qui liront vos Curiosités historiques feront, j'en suis convaincu, le vœu qui sort de ma plume à la fin de ce préambule que vous m'avez demandé.

Ils y auront trouvé agrément et profit : deux raisons concluantes pour eux de recommencer une lecture semblable.

Les nobles émotions que font naître de telles publications ne sont pas vaines à l'heure où il est nécessaire de ne pas s'illusionner sur la portée de ses devoirs et de ses responsabilités pour la défense de l'Église et peut-être son prochain triomphe.

A. DU BOIS DE LA VILLERABEL,

Chanoine honoraire, Secrétaire général de l'Évêché.



La Bonne Rencontre

ANECDOTE PLAISANTE

La Bonne Rencontre

ANECDOTE PLAISANTE

DIALOGUE

Entre Ursule Bourdin, demoiselle de l'Hôpital Général de Rennes, deux Poissonnières : M^{me} Cocasse et M^{me} Merluche, et M. Chicanneau, Clerc de Procureur.

URSULE BOURDIN, *tenant un mouchoir à son nez,*
dans la rue de la Poissonnerie.

En vérité, cette rue infecte ; on y sent l'aristocratie à plein nez !

M^{me} COCASSE.

L'entends-tu, ma commère, cette Démazillon d'un jour ? La v'là éveillée de bon matin ! Ne

diroit-on pas à son air qu'elle est comme ses bons amis les intrus, *qu'elle a toujours puce à l'oreille*? Où courez-vous donc si vite, la belle? Avous un petit rendez-vous fériant avec Martin? Répétez-nous donc les biaux propos que v'zavez dit.

URSULE BOURDIN.

Qui m'en empêcheroit? Personne ne l'ignore; votre rue est toute infectée d'Aristocrates!

M^{me} MERLUCHE.

Vraiment, c'est qu'elle prend un ton, cette f... Guénuche-là; depuis qu'elle est entre les mains du gar Sauveur, qui ne la sauvera pas, ça veut faire la Dame.

M^{me} COCASSE.

Qu'appelles-tu, ma commère, *ça veut faire la Dame*? N'a-t-il pas tout ce qu'il faut pour l'y faire faire? C'est publique, tous ces juroux-là aiment le beau secte, aussi se marient-il tous les jours à Paris. Mais ce n'est pas Sauveur qu'elle cherche, son bien-aimé c'est Martin.

URSULE BOURDIN.

Qui vous l'a dit, effrontée? N'attaquez pas les absens. M. Martin est un aimable homme, rempli d'esprit et de connoissances, je me fais gloire de suivre ses conseils et son exemple.

M^{me} COCASSE.

Qui v'za attaquée? Prenous-en ô vous même, la belle, si l'on vous dit vout fait. Pourquoi ce biau mouchoir à vout nez? Je ne puons pas tant l'aristocratie que vous et votre diable de clique; vous nous mettez sans cesse le coutiau sous la gorge. On ne peut faire sa religion à son aise; les turcs n'en font pas tant aux pauvres captifs. Il faut penser comme vous, il faut parler comme vous, ou ben la Nation fait jouer les bayonettes. Quand je ne regretterions pas nos anciens Magistrats qui nous faisoient vivre, les bonnes Dames et les messieurs Nobles qui soulageoient la campagne et la ville, nos bons Prêtres qu'étoient si charitables, si saints et si complaisants envers nous, vous nous forceriez de le faire... Mais v'zêtes ben

hogus à présent; attendons la fin, ça ne durera pas toujours.

M^{me} MERLUCHE.

La v'là ben fière o son Martin, comme si c'étoit un grand diable d'esprit. On m'a dit pustôt que ce n'étoit qu'un gingin et un potpot qui tournoit la tête ès filles de la campagne par ses bobillonneries. Ne v'loit-il pas, étant curé de Pacé, qu'elles eussent des gants ès mains pour tirer les vaches? Aussi les Grands Vicaires, ne sachant qu'en faire, le mirent chapelin de la prison, et ensuite il est devenu second géolier des fous. C'est donc là vout grand maître, mademaselle? Je ne m'en étonne pas, qu'ous soyez si habile; aussi fait-ous des livres. C'est apparemment ly qui vous l'a dicté?

URSULE BOURDIN.

Il en est bien capable, et plus en état que tous vos prêtres réfractaires à la Loi. Ils sont comme vous, ils soupirent après une contre-révolution; mais vous attendrez longtemps. Vous n'êtes pas au bout, nous saurons vous contenir.

M^{me} COCASSE.

C'est donc vous, grand esprit, qu'avez fait la lettre au bon M. La Noe, curé de la rue Haute? Il est en vérité plus patient que mai, car je vous aurais baillé de bons coups de pied dans le cul... Que voute lettre est sotte, Mademaselle! On n'y comprend ren de ren. Ce sont de grands mots ridicules, des mots du diable à tout bout de champ... V'zaimiez ben cette vilaine bête-là, car vous l'avez souvent dans le bec. Prenez-va garde; vous l'appellerez tant à votre secours, qu'elle v'z'emportera à la fin... Ah! vous devériez vous taire ô ce biau livre-là. Ma grand'fille me l'a lu l'aute jour. Je ne pûmes pas aller jusqu'au bout, tant que c'est ennuyeux. « Le bon Dieu d'argent, le bon Dieu de bois, le pauvre bon Dieu, nos Prêtres qu'ont reçu la plénitude des ténèbres de l'Enfer dans leur ordination. » (Heureusement que Martin en est du nombre, il devrait se faire réordonner.) Et ben d'autres bêtises que je ne me rappelle pas.

Le Cruble a pourtant approuvé ces biautés-là; c'est preuve de son bon goût. Ça ne fait-il pas mal

au cœur ? Queux différence entre les belles instructions que j'avons lu de nos bons Évêques et de nos bons Prêtres ! C'est ça qu'est bon ; ça va drait au cœur, ça vous console, ça qui donne de la patience. — Eh ben ! s'il faut attendre, j'attendrons ; s'il faut souffrir, je souffrirons ô ieux ; ils nous en donnent l'exemple... Pus vous leux en ferez, et pus je nous attacherons à ieux... Vous les accablez d'injures dans vos sermons, dans vos livres, et ils n'en disent à personne dans les leurs. Vous prêchez la charité, la paix, et vous cherchez à exciter le peuple, à l'armer cont'ieux. Vous vouderiez qu'nan les chassât comme des larrons, et v'nêtes tous qu'un tas de voleurs qu'avez pris leux places. Vous v'deriez que n'en les laissât mourir de faim comme des scélérats, qui veulent mettre le feu partout, et il n'y a que vous d'armés ; ils n'ont, ieux, ni verges ni bâtons. V'zavez toutes les bayonettes et les fusils. — Vous prêchez la paix ; pourquoi nous persécutous donc sans cesse ? Que ne nous laissons tranquilles ? — V'zavez tout prins. Eh ben ! bévez, mangez, divertissous tout votre saoul ; jouissez de vos vols et de vos rapines ;

v'là la paix qu'ous désirez ; je ne voulons point nous de cette-là, qu'est celle du monde et non celle de Dieu.

M^{me} MERLUCHE.

Tu parles d'or, ma commère ; je n'avons pourtant pas core flûté le p'tit coup de *rogon*. Mademaselle est pus preste que nous ; la vois-tu comme elle est rouge et accrêpée ? Sauveur l'y en a baillé avant de sortir. — Eh ben ! biau bijou, qu'avous à dire à tout ça ? Soutiendrous core vos juroux ? Ah ! n'en parles pas, ça fait pitié ! c'est la lie toute pure, ma fay et la fin du tonniau. Pas i-un qui n'ait des bourriers dans ses flûtes. V'zen faites pourtant l'éloge ! Où avous les yeux ? Ma fay, vout nez est ben dans voute vue. L'éloge de quai ? d'un tas d'ivrognes, de bandits, d'impies et de libertins qu'on est obligé de chasser des paroisses où la Nation les a mis ; des piliers de cabarets et de cafés, des gens qu'ont tout brinballé et qui ne savent pus où donner de la tête. — Avous-vu la dernière fournée des prêtres à Coz ? Ils étoient tous saouls la veille et le jour de l'ordination. Ce n'toit pas le S. Esprit qui l'ous

avoit baillé si dur sur la tête. — V'là donc les cieuns qu'ous nous vantez tant! v'là donc les biaux reformoux de la religion! Ah! les grands saints! Où les mettrons-je? Faudra toujours leux bailler la pinte et le pot près ieux; car ils aiment ben à bair et ont toujours saif.

Dam! c'est qu'on nous promettoit qu'nan feroit désormais tout pour l'amour de Dieu; n'en devoit nous administrer, nous enterrer pour ren, et ben d'autres belles chouses qu'on nous disoit. A les entendre, *les allouettes toutes rôties alloient nous tomber dans le bec*. Vous l'annonciez vous-même, Mademaselle, dans vout biau livre. Eh ben! avous-té prophète? Que nous en revient-il de tout ça? de la misère et de la peine. On nous force de payer nos enterrements; on nous taxe à tant par tête comme au cabaret. On d'vrait se contenter de nous aver écorchés tout vifs, et au moins nous laisser tranquilles après noute mort. Et je suiverrions ces vilains juifs avec leux mine pendable? Ma fai, suivez-leux le cul, tant que ça vous amusera, les honnêtes gens ne s'en étonneront point. Toujours, j'ai ouï dire que la poche sentoit le hareng.

URSULE BOURDIN.

Quoi! leurs messes ne valent-elles pas bien celles des vôtres? Ne la disent-ils pas également? Pourquoi les sacremens qu'ils administrent ne seroient-ils pas bons? Ne sont-ils pas prêtres? En vérité, c'est une horreur, quand je vois tous vos ci-devant pasteurs vous entraîner dans leur schisme, et vous dire que le baptême administré par les nouveaux est absolument nul! Quelle bêtise! Je n'en reviens pas quand j'y pense.

M^{me} COCASSE.

Jette-ly de l'iau ben vite, ma commère, prends-en pustôt dans le russiau; la v'là qui va tomber en faiblesse!... Revenez, Mademaselle, revenez de vout évanouissement. J'avons ben d'autres chouses à vous dire.

La-za-tu entendue sans rire, la Merluche? *Je sommes dans le schisme*, parce que je ne suivons pas les nouviaux pasteurs! Où avous rêvé ça, la belle! Croyous que je sommes comme vous, que j'avons oublié noute Catéchisme? Où étions fourrés l'zuns et l'zautres avant tout ce tems-ci?

V'zétiez encore dans l'zespaces imaginaires. De qui tenous le jour ? Enfans du siècle, Jésus-Christ n'est pas vout Père, puisque son Eglise vous rejette ; allez-và, vous venez du côté de la v'nelle, vous n'êtes que des bâtards. Je sommes les premiers-nés, aussi j'arons l'héritège ; vous v'séparez de nous : *et je sommes dans le schisme !* Est-ce là vout grand'science, Mademazelle ? Mon petit gar qu'a fait sa première communion c't'année en sait plus long que vous ; interrogez-le et il vous répondra que c'tila qui n'est pas dans la barque de saint Pierre tombera dans la mer et y périra ; que ceux qui ne sont pas dans l'arche de Noé seront tous nayés, et qu'enfin hors l'Eglise il n'y a point de salut. N'est-ce pas là ta crayance, ma commère ! Irais-tu ben sans scripule à la messe des prêtres de la nouvelle église, des prêtres de la Nation ?

M^{me} MERLUCHE.

J'aimerais autant aller aux danses ou à la guinguette, où je n'ai jamais été de ma vie ; car chacun y va sans farce pour s'y divertir. *Mai,*

aller à leux messes, je n'ai pas assez de fai dans leux reliques. En vérité, qui peut craire que des apostats, pour la plupart, qu'ont quitté leux cloîtres, par intérêt ou libertinège ; que des gens qui nous scandalisoient avant ce tems-ci, par leux mauvaise vie, qu'étoient presque tous interdits ; qui peut craire que ces gens-là ont de la religion ? Je le dis franchement, je crais qu'ils ne donnent ni dans Dieu, ni dans sa mère, ni dans ses saints. Tiens, v'là le mot fin : car auroient-ils fait tout ce qu'ils ont fait ? Vous, Ursule Bourdin, qui passez pour dévote, assisterious ben aux instructions et aux cérémonies des Anglais, des luthériens et des calvinistes ? Ne seroit-ce pas communiquer ô ieux ? Mais je me trompe en vous demandant ça : car tous ces mauvais quertiens-là ne sont pus, madai, qu'un ô vous ; vous êtes tous de la vache à Colas.

Ils disent la messe commé l'zautres, dit-ous : quand ça seroit ? faut ben qu'ils fassent de d'même pour nous engueuser. Ils n'en sont pas mains en péché mortel, car ils approuvent ce que le Pape condamne ; ils vont contre les ordres du Chef de

l'Église, de nout père commun à tous, qui l'za déclarés schismatiques et qui leur défend de travailler dans l'Église catholique. On en dira tout ce qu'on voudra, nous le crairons toujours Vicaire de Jésus-Christ en terre, et chargé par ly de gouverner et de conduire les berbis et les agneaux. Voute Constitution aura biau faire, jamais elle ne li otera ce drait-là.

Ils disent la messe comme lè zautres. V'là de ce coup-là un mensonge qui n'est pas vrai. Car te rappelles-tu, ma commère, n'avons-je pas vu dans un bel ouvrège, que tous les juroux ne nommoient point nout légitime Évêque au canon de la messe, mais ben c'tila des bayonnettes? Et j'n'en voulons point de c'tila : il ne vient pas de Dieu, mais de la Nation. Ne faudrait-il pas professer la même fai ô ieux? Point de ça, Lisette; noute conscience n'est pas large comme la leur, j'avons une âme à sauver.

Où a-t-il pris, *vout coucou par excellence*, vout biau M. Coz, dans son grand chiffon de papier, que nos bons Prêtres disoient que le baptême des voutres ne valoit ren? C'est core un bel et bon

mensonge de sa façon. J'avons lu ben des livres, et jamais j'navons lu ni vu ça dedans. Mais je crais que v'là Chicanniau, c'est un madré p'tit chien qu'entend ben toutes ces affaires-là. C'est ly qui vat nous mettre au drait. Maugré sa mauvaise mine, c'est un garçon qui parle d'or. Eh, ben! M. Chicanniau, connaissons ben cette Demaselle-là!

M. CHICANNEAU.

C'est M^{me} Martin, si je ne me trompe.

M^{lle} BOURDIN.

Qu'appellez-vous M^{me} Martin? Ménagez vos termes, Monsieur.

M. CHICANNEAU.

Oui sans doute, Madame Martin, et je ne crois pas vous insulter en cela. Maintenant que l'on peut se marier à la Municipalité, M. Martin et ses confrères disent hautement qu'ils ont leurs femmes toutes trouvées. Comme vous êtes sa principale Philothée, j'ai cru pouvoir, sans vous manquer, vous donner la préférence. Je ne vois

en cela rien d'extraordinaire; vous ne ferez que passer de l'Hôpital général au petit Séminaire, et après avoir été la mère des petits bâtards, vous deviendrez celle des petits Séminaristes.

M^{me} COCASSE.

Courège, Monsieur Chicanniau, v'là qui commence ben. Je v'zai vu bon : enfillez-ly ça comme des perles. Avous lu la grande rimaudelle de l'Évêque de la Nation? Qu'en pensons, trouvous ça ben fait?

M. CHICANNEAU.

Par ma foi, elle m'a donné de l'humeur toute la nuit. Ne pouvant dormir, allons, ai-je dit, allons à la baraque chasser notre bile avec un coup de *sacré-chien*.

M^{me} MERLUCHE.

Il a raison, ma commère, bonne rencontre dès le matin; suivons son exemple, ren de mieux à faire. Je l'emmènerons ensuite manger sa part d'un cent d'hîtres et baire le coup de vin blanc.

— A vous, p'tit Chicanniau, trinquons entre nous autres aristocrates, je nous en faisons gloire dans cette rue-ci. — Ah! restez, la Demaselle; si v'zavez avalé le vout dès ce matin, je ne devons pourtant pas nous en passer, nous autes. — Une fais qu'il ara flûté le coup, v'zallez ver comme y va vous tapisser tout ça.

URSULE BOURDIN.

Je ne le crains pas plus que vous. Qu'a-t-il à reprocher à notre bon Évêque? C'est l'homme du monde le plus modéré, le plus patient; il a fait tout ce que la prudence lui a suggéré pour ramener à la raison tous vos Prêtres égarés. Voyant qu'il ne pouvait y réussir, il a témoigné une fermeté courageuse; son *Ordonnance* est un chef-d'œuvre.

M. CHICANNEAU.

Oui, un chef-d'œuvre d'ignorance et de bêtise. Rien de plus plat et de plus maussade. Un écolier de sixième serait fouetté par son régent pour en avoir fait autant. On ne doit plus en douter maintenant, les soupçons sont levés; ce n'est pas lui

qui est l'auteur des *Observations* sur la Constitution du Clergé. Quelle différence de style! Son *Ordonnance* ressemble à ses lettres, surtout à celles qu'il a écrites à M. de Girac. — On me soutenoit l'autre jour qu'un certain Duval de la Guerche, et un nommé Régnier de Château Giron en étoient les auteurs. Laissez, leur dis-je, laissez-lui son enfant, il est digne d'un tel père; je ne crois pas qu'on soit curieux de se l'approprier. Dans ce chétif ouvrage, il s'est démasqué, Mademoiselle; jusques-là, il s'étoit couvert de la peau de brebis; mais on y aperçoit un loup cruel, un lion rugissant qui veut tout mettre en pièces.

URSULE BOURDIN.

Rien de plus faux, Monsieur. Il commence par nous annoncer la paix : il nous dit que l'Évangile de Jésus-Christ est un Évangile de paix, dont le principal objet est de nous rendre tous libres, tous égaux et de nous unir par les doux liens de la Charité. Est-ce là se montrer en loup? Peut-on commencer d'une manière plus douce et plus affable?

M^{me} MERLUCHE.

Nage toujours, et ne t'y fie pas! C'est ce qui s'appelle dorer la pilule. Mais, M. Chicanniau, son ton patelin se soutient-il jusqu'au bout?

M. CHICANNEAU.

Il se dément bien vite, Madame Merluche; c'est le propre de l'hérésie. En vain elle affecte le ton de la vérité; tôt ou tard elle se décèle. Aussi, après avoir fait un grand étalage des avantages précieux que procure la paix à la société, il tombe à bras raccourcis sur les prêtres qui ne veulent pas le reconnoître : « Ce sont, dit-il, des « incendiaires qui soulèvent le peuple, qui agitent « les torches de la division entre l'époux et « l'épouse, les frères et les sœurs, qui se servent « de tout ce que le fanatisme et la superstition « ont inventé de plus ridicule pour écarter les « peuples des instructions des légitimes pasteurs, etc. » Dans ce petit ouvrage, il revient sans cesse à la charge contre les malheureux prêtres, dont le crime est de croire plus au pape qu'à lui. Il débite contre eux les calomnies les

plus absurdes : « Il leur fait bénir des étangs pour
« y baptiser des enfans; porter les morts dans les
« champs, au milieu des bois, au risque d'exposer
« les vivants à devenir la proie des animaux féroces. » Quelle bêtise ! où a-t-il pris ces contes ridicules ? Ne faut-il pas être insensé pour y ajouter foi ?

Il les accuse d'entretenir le peuple dans l'espoir d'une contre-révolution, comme s'ils étoient les rédacteurs des papiers publics, et surtout de Mercier l'enragé, qui annonce lui-même les préparatifs de la guerre que l'Europe entière nous prépare : Appelez-vous cela, Mademoiselle, un esprit de paix ? Pour moi, je l'appellerai un esprit de haine et de vengeance. Je ne vois en lui qu'un homme faux. En vain, il cache sa fureur, elle éclate malgré lui. Il ne tend qu'à soulever le peuple contre ses anciens et vrais pasteurs. Quelle consolation pour cette belle âme charitable, si elle les voyoit chassés et persécutés, comme ils l'ont été ci-devant ! Quoi ! à l'instant de l'amnistie générale accordée par le meilleur et le plus malheureux des rois, Coz le Pacifique lance une

Ordonnance fulminante contre tous les prêtres non assermentés, « il les interdit, il leur défend, « sous les plus grandes peines, d'exercer toute « fonction du saint ministère, etc. » Heureusement, il nous a appris lui-même que ses foudres ne sont que des *salmonées* méprisables. Il invoque sourdement la protection de la puissance temporelle pour faire exécuter son *Ordonnance*. Quel zèle pour la gloire de Dieu ! quelle modération ! quelle charité ! Quoi de plus propre à nous attacher à un si aimable pasteur ! Voilà donc, Mademoiselle, la douce paix de l'Évangile ? Voilà donc la tolérance que la philosophie du jour nous a procurée ? Ah ! qu'il nous parle un peu moins de paix, et qu'il fasse un peu mieux ce qu'il faut faire pour nous la rendre ! Toutes ces exhortations à la paix ne ressemblent que trop dans sa bouche à celle de l'usurpateur qui ne demande qu'à jouir paisiblement et sans obstacles, du fruit de son usurpation.

M^{me} COCASSE.

En avons pour vout compte, Mademaselle ?
Dam, c'est que tout petit qu'il est, il y est tout.

Tu parles comme un oracle, mon enfant; viens que je t'embrasse. — Si j'étois encore jeune, pour le coup, je nous marierions ensemble; pas par devant vos prêtres, la charmante, je n'avons pas assez de fay dans leux reliques. Si leux bap-têmes sont bons je le savons ben, malgré le péché mortel qu'ils commettent en l'administrant; leux marièges et leux confessions ne valent pas une f....e.

M^{lle} BOURDIN.

Voilà comme on empoisonne l'esprit et le cœur des gens simples! N'est-ce pas là troubler l'ordre et chercher à ébranler l'État en débitant des maximes aussi pernicieuses?

M. CHICANNEAU.

Non, Mademoiselle, c'est dire la vérité; toute simple, toute modeste qu'elle est, elle ne doit pas se cacher; elle doit paroître; il faut la prêcher sur les toits. — Faut-il donc la retenir captive quand il s'agit de l'âme de nos frères, du bonheur éternel des vrais fidèles? Traitez d'incendiaire tant qu'il vous plaira le zèle de nos vrais

pasteurs contre le schisme; je dirai toujours qu'ils font leur devoir, qu'ils ne sont point contre la paix évangélique en criant à leurs ouailles de se garantir des loups, des Pasteurs schismatiques. Ce n'est pas les soulever contre leurs personnes, mais les prémunir contre leurs erreurs. Oui, je le vois et j'ose le dire, leur devoir, d'après l'Évangile, est de ne pas mettre une fausse paix dans nos consciences; elle seroit plus à craindre que la guerre la plus cruelle.

Votre Coz et ses adhérens sont les Pasteurs de l'intrusion et du Schisme; je les défie de produire, en faveur de leur ministère, d'autre titre que la loi des hommes; et ce n'est pas la loi des hommes, mais celle de Dieu qui fait les vrais pasteurs. Voyez, Mademoiselle, vous qui citez tant l'Écriture, voyez saint Paul, *Épître aux Galates*, chap. 1, et vous en conviendrez. — Il est important pour le peuple qu'il fuie, suivant le précepte de Jésus-Christ, des pasteurs dont le ministère est frappé d'une nullité radicale pour le salut; qu'il sache tout le mépris qu'il doit faire de leurs absolutions, de leurs défenses, de leurs

prétendus anathèmes, de leurs dispenses. — Ah! qu'ils s'abstiennent de tout outrage pour leurs personnes; les lois spirituelles et civiles leur en font un devoir. Mais qu'ils les suivent, qu'ils leur obéissent dans les objets religieux! On ne peut leur en faire un devoir sans prévariquer. — Quel est, je vous le demande, Mademoiselle, quel est le droit de M. Coz dans l'Église? Saint Pierre le méconnoît, le Vicaire de Jésus-Christ l'interdit, il le menace du dernier anathème, et il croit être quelque chose dans l'Église de Jésus-Christ! et il s'avise de défendre aux vrais Pasteurs d'exercer leur ministère, avec des précautions que son schisme et le glaive qui le soutient ont rendues nécessaires! Qu'il délivre nos temples des intrus qui les profanent, et nous verrons nos vrais Pasteurs y administrer les sacrements. Tant que les autres y seront, c'est en vain qu'affectant un scandale pharisaïque, il ose parler d'un ministère occulte. En vérité, il convient bien de dire à un Coz, intrus et voleur par excellence, de se scandaliser du secret des demeures des fidèles, lorsque sa présence auprès du sanctuaire est un

scandale perpétuel! Il lui convient bien de dire, de parler de bienséances, quand malgré l'anathème qui gronde sur sa tête criminelle, il paraît avec un front d'airain auprès du tabernacle, pour y administrer le pain des Anges d'une main sacrilège!

Il voudrait sans doute que le Ministère saint s'associât au ministère impie rejeté par Jésus-Christ. Mais ignore-t-il qu'il ne peut y avoir d'alliance entre Jésus-Christ et Bélial, la Vérité et les Ténèbres.

L'absence des bons ministres déposera contre l'intrusion; n'eussent-ils que des tombeaux, ils doivent y descendre pour célébrer nos saints mystères, et nous y descendrons avec eux. — Il ose appeler ce culte *irrégulier et opposé aux saints canons*, parce qu'il est occulte! Il étoit donc irrégulier le culte des Apôtres et des premiers fidèles, le culte des Athanase et des Cyprien, dans leur asile sacré inconnu aux profanes!... Le seul culte irrégulier, Mademoiselle, est celui de l'erreur et du Schisme. Avec les vrais Pasteurs, les tombeaux sont des temples; avec les intrus, les plus superbes basiliques ne sont que des sépulcres infects.

M^{me} MERLUCHE.

Je ne suis pas riche, mais on me donneroit ben de l'argent pour aller dans leux églises. Ma famille et mai n'y avons pas core mis le pied. Il y en a ben d'autres comme nous dans la ville; ça d'vrait leux faire ouvrir l'zieux. Ils n'ont pas la voix du peuple, peuvent-ils en douter à présent? Nos églises étaient d'autres fais, pleines comme l'œuf, à cette heure-ci, on n'y voit presque personne. N'est-ce pas la voix de Dieu?

URSULE BOURDIN.

Ce sont les sourdes menées de vos Prêtres qui opèrent tout ce manège. Mais, Monsieur, vous n'avez point répondu à ce que dit M. Coz, *que l'Évangile nous rend tous égaux et libres.*

M. CHICANNEAU.

Il faut du temps pour tout, Mademoiselle. J'ai déjà fait voir l'injustice de votre inculpation contre nos Prêtres, en vous prouvant qu'ils devoient voler au secours de leur troupeau, et en écarter

les loups. Maintenant, voici ma réponse à ce que vous me demandez.

L'Évangile, suivant votre Évêque, nous rend tous égaux et libres. Eh bien! je l'admets pour un instant. Pourquoi donc venir troubler la tranquillité de ses frères, en les contraignant de suivre ses sentiments et ses maximes? — *Nous sommes tous égaux et libres!* Pourquoi donc renouveler à chaque instant les scènes d'horreur qui se sont passées à Paris dans les premiers jours de l'intrusion? Pourquoi faire régner en France une cruelle inquisition, que la vraie liberté condamne? Pourquoi accabler d'injures et flageller inhumainement un sexe faible et timide, qui n'a d'autre défense que ses larmes? — *Nous sommes égaux et libres!* Quelle chimère que cette égalité si vantée, que cette liberté tant promise! Jamais, non jamais nous n'avions été si esclaves. Les Juifs ont des Synagogues en France; les païens peuvent y avoir des temples; les protestants, toutes les sectes peuvent y exercer leur culte; et les vrais Catholiques Romains, vos frères, vos amis pour la plupart, sont indignement persécutés; on les poursuit

jusque dans les souterrains. O liberté! O égalité! est-ce donc là votre empire?

L'Évangile nous rend tous égaux et libres! L'a-t-il bien lu, ce Code sacré, M. Coz, avant d'avancer une maxime si dangereuse? S'il l'a lu, il a dû y voir Jésus-Christ la condamner et par ses paroles et par sa conduite. — Ne nous dit-il pas, ce divin Législateur, « qu'il n'est pas venu pour commander, mais pour obéir; que son Royaume n'est pas de ce monde; que celui-là seul le possédera, « qui deviendra petit comme un enfant, etc. »

Il est le premier à obéir à Marie et à Joseph. Quoique en tout égal à son Père, il se soumet à sa volonté; il accepte les croix, les souffrances et la mort qui lui sont destinées. — Toujours il a respecté les rangs, les conditions; il savoit que tout ne peut pas être uniforme dans une société; que l'ordre et la subordination en font l'harmonie. Aussi nous parle-t-il des neuf chœurs des Anges, des princes de la milice céleste, des Puissances, des Trônes, des Dominations, etc, lorsqu'il veut nous peindre le plus parfait des Gouvernements, celui du Royaume des Cieux, il nous fait une loi

expresse de l'obéissance aux grands du siècle, aux puissances de la terre dans les choses qui sont de leur ressort : « Rendez à César, nous dit-il, ce qui est à César; mais rendez à Dieu ce qui est à Dieu. »

Nous parle-t-il de son royaume? Il le compare tantôt à un Prince qui commande à plusieurs officiers et qui leur fait rendre compte de leur administration; tantôt à un maître qui punit l'esclave infidèle, etc. Partout il nous recommande de mourir à nous-mêmes; de porter notre croix; de réprimer nos passions; de nous renoncer sans cesse; de perdre notre âme pour la sauver; de tout quitter pour le suivre, biens, parents, amis, fussent-ils être ensuite nos plus ardents persécuteurs. Est-ce donc là consacrer la liberté et l'égalité dans le sens de la nouvelle Constitution. N'est-ce pas plutôt mettre un frein puissant à l'anarchie, à la désobéissance, au libertinage et à l'impiété qui désolent et ravagent la France?

Est-ce là détruire et déclarer les vœux de Religion inconstitutionnels? N'est-ce pas plutôt en faire la base de la perfection évangélique?... Ne

devraient-ils pas rougir, vos faux Pasteurs, de faire l'éloge d'une Constitution si opposée à l'Évangile?... Je me trompe : la reconnaissance leur en fait un devoir. Ils sont obligés de soutenir une Constitution qui les délivre d'un joug qu'ils supportoient avec peine, le joug de Jésus-Christ; une Constitution qui flatte tous leurs penchants, qui étale à leurs yeux les biens, les plaisirs, les honneurs d'un monde qu'ils avoient abandonné pour la plupart, et qui les autorise dans leurs dérèglements.

M^{me} COCASSE.

En tenous pour vout compte, la Demaselle? En v'là-t-il d'une suée? Cette lessive-là vaut, maday, ben celle de Bazin⁽¹⁾... Elle décampe. — Madame Martin, où allous de ce pas? Comme c'est tout chaud, courous porter ça à sa cuisine? — Mais elle ne m'entend pas.

(1) Bazin est un curé de la ville de Rennes, qui après avoir fait le serment, fut, dit-on, assailli par des lavandières qui lui donnèrent des coups de battoir au derrière. Cette aventure du curé Bazin a été mise en chanson.

Pour nous, allons va manger nos hîtres et baire le p'tit coup de vin blanc. Tu le mérites ben, mon p'tit Chicanniau. Tu as dit des merveilles! Il n'y a point de prédicateur à ton pareil.

FIN.

Le Catéchisme d'un Curé intrus.

Le Catéchisme d'un Curé intrus.

L'INTRUS, *interrogeant un enfant.*

D. Qu'est-ce que l'Église !

L'ENFANT.

L'Église est l'assemblée des fidèles qui.....

(Il se fait un grand tumulte, à l'occasion d'une fille dévote qu'une troupe de jeunes gens traînent par force à l'église.)

L'INTRUS, *lève la tête.*

Qu'est-ce donc que ce bruit ?

UN DES JEUNES GENS.

Monsieur, c'est une de nos dévotes que nous amenons au Catéchisme.

L'INTRUS.

Bon, bon, allons, pas tant de tapage; nous sommes dans le lieu saint.

(Pendant ce tems-là, quatre ou cinq jeunes gens vont se poster à la porte de l'église, pour empêcher la dévote d'en sortir. Celle-ci est forcée de prendre place dans un banc.)

L'INTRUS, *s'avançant vers elle, lui dit d'un ton doux.*

Qu'avez-vous donc, ma fille? Pourquoi avez-vous peur de moi? Je ne suis pas un loup.

LA DÉVOTE.

Tout le monde n'en convient pas, Monsieur. Il y a loup et loup comme il y a brebis et brebis.

L'INTRUS.

Oh! vous êtes savante!

LA DÉVOTE.

Monsieur, il ne faut pas être savante pour savoir que moi, par exemple, je suis par la grâce de Dieu une de ses brebis, et que quelqu'un qui viendrait pour dévorer mon âme, pourroit bien être appelé un loup pour le spirituel.

L'INTRUS.

Je suis donc un loup selon vous, qui vient pour dévorer votre âme!

LA DÉVOTE.

Je ne dis pas cela, Monsieur, mais je pourrais bien le penser.

L'INTRUS, *faisant semblant de rire.*

Allons, allons, vous êtes une méchante.
(Il se fait un murmure dans l'assemblée.)

L'INTRUS, *frappant sur son bonnet carré.*

Allons, qu'on se taise, s'il vous plaît *(puis il continue de parler à la fille)*: Vous voyez, ma

bonne enfant, que je ne suis pas fait autrement qu'un autre; je porte les mêmes habits que votre ancien curé.

LA DÉVOTE.

Monsieur, il y a long-tems que mon père m'a appris que l'habit ne fait pas le moine. La soutane et le surplis pourroient bien aussi ne pas faire le curé.

L'INTRUS, *avec un ton de colère.*

Vous êtes une babillarde.

LA DÉVOTE.

Monsieur, on pouvoit bien me laisser chez moi, et vous, vous pouvez bien ne pas m'interroger. Je réponds à ce que vous me dites.

L'INTRUS, *s'adoucissant.*

Tout beau, tout beau; ne nous fâchons pas.
(*Il retourne vers l'enfant et continue ses interrogations.*)

Hé bien, mon enfant, qu'est-ce que l'Église?

L'ENFANT.

L'Église est l'Assemblée des fidèles qui font profession d'une même foi, sous la conduite des pasteurs légitimes, et surtout de notre Saint-Père le Pape.

L'INTRUS, *s'adressant à la dévote.*

Hé bien, grande fille, vous voyez bien que je n'ai pas un autre Catéchisme que votre curé.

LA DÉVOTE.

Monsieur, après le reproche que vous venez de me faire, je ne sais trop s'il vous fera encore plaisir que je parle.

L'INTRUS.

Vous pensez encore à cela! Bon, dites, dites.

LA DÉVOTE.

Je ne sais plus trop ce que Monsieur me demandoit.

L'INTRUS.

Je vous disois que vous pouviez voir que je n'ai pas un autre Catéchisme que M. Le Noir, votre curé d'avant moi.

LA DÉVOTE.

Non, le Catéchisme n'est pas différent; savoir s'il en sera de même des explications.

L'INTRUS.

Que voulez-vous dire avec vos explications?

LA DÉVOTE.

C'est, Monsieur, que quand M. Le Noir nous expliquoit l'article que vous venez de demander, il s'adressoit à quelqu'un de nous et nous demandoit ce qu'il falloit entendre par Pasteurs légitimes; et il nous faisoit répondre que les Pasteurs légitimes étoient ceux qui nous étoient donnés par l'Église.

L'INTRUS.

M. Le Noir vous disoit cela pour vous détourner de m'écouter quand je viendrais en sa place.

LA DÉVOTE.

Bon, Monsieur, il y a plus de dix ans que M. le Curé nous disoit cela; et, il y a dix ans, on ne pensoit guère à vous, Dieu merci. Mais il parloit alors des Protestans qui ont il y a long-tems, chassé leurs vrais Pasteurs pour s'en donner eux-mêmes de leur façon. Il nous disoit donc que nos Évêques d'aujourd'hui avaient été faits Évêques par les Évêques d'avant eux, suivant les loix de l'Église, et qu'ils avoient ainsi été envoyés par l'autorité de l'Église, et que nous remontions ainsi jusqu'aux Apôtres. Que par rapport aux Curés, ils étoient envoyés dans les Paroisses par les Évêques légitimes, et qu'ainsi tant les évêques que les curés étoient pasteurs légitimes, parce qu'ils étoient tous envoyés par l'Église..... Au lieu que les Protestans avoient rompu la chaîne en se faisant à eux-mêmes des pasteurs selon leur fantaisie; qu'ainsi notre Église étoit Apostolique et que la leur ne l'étoit pas.

L'INTRUS.

Oh! C'est que les Protestans n'ont pas l'Ordination.

LA DÉVOTE.

M. le Curé nous distinguoit tout cela fort clairement. Il distinguoit deux défauts dans la mission des ministres Protestans : le premier est le défaut d'Ordination, en ce qu'ils ne sont point ordonnés ; ou, ce qui est la même chose, en ce qu'ils n'ont point pour la plupart reçu le Sacrement de l'Ordre institué par Jésus-Christ. Le deuxième est le défaut d'autorité dans ceux qui les envoient, en ce qu'ils sont séparés de l'Église qui a seule cette autorité.

L'INTRUS.

Oh ! il y a bien huit jours que M. Le Noir vous a appris tout cela.

LA DÉVOTE.

Monsieur, je puis bien vous montrer tout cela écrit de ma main, tel que je pouvois le retenir, il y a au moins dix ans.

L'INTRUS.

Quoi ! vous écriviez tout cela de mémoire ?

LA DÉVOTE.

Oui, Monsieur, et je n'étois pas la seule.

L'INTRUS.

Votre curé vouloit donc faire de vous des savans et des savantes ?

LA DÉVOTE.

Au moins, il ne négligeoit rien pour nous bien instruire des principes de la Religion, et il étoit secondé par une demoiselle fort instruite elle-même, qui nous formoit dès l'âge le plus tendre.

L'INTRUS.

Vous m'en direz tant !

UN JEUNE HOMME.

Il est certain, Monsieur, que si nous sommes dans l'ignorance, ce n'est point la faute de M. notre Curé. Au reste, toutes ses peines ne sont point perdues. Je ne pouvois pas, moi, vous dire tout cela aussi bien que Mademoiselle, mais je me

souviens très bien qu'il nous l'a expliqué ainsi, lors de notre première communion, que nous avons faite ensemble.

LA DÉVOTE.

Je regarde donc comme certain, Monsieur, d'après l'autorité de ce bon prêtre qui ne disoit rien à la légère, que ce qui manque aux ministres protestans n'est pas seulement d'avoir été ordonnés, mais bien aussi d'avoir été envoyés par l'Église, au lieu que nos Pasteurs nous sont venus jusqu'ici par son autorité. C'est à vous à voir maintenant si vous ressemblez aux pasteurs protestans ou bien à ceux que nous avons avant vous.

L'INTRUS.

Je ressemble à ceux qui vous ont gouvernée avant moi; je suis prêtre comme eux.

LA DÉVOTE.

Oui, mais êtes-vous envoyé comme eux par l'Église?

MAÎTRE PIERRE.

Voilà le nœud.

L'INTRUS.

J'ai été envoyé par notre Évêque.

LA DÉVOTE.

Et votre Évêque, Monsieur, qui l'a envoyé?

L'INTRUS.

Il a été sacré par l'Évêque d'Autun qui lui a donné sa mission.

LA DÉVOTE.

Mais, qui avoit donné à un simple Évêque, qui encore s'étoit démis, le pouvoir d'envoyer d'autres Évêques partout? Car un Évêque particulier n'a jamais eu ce pouvoir.

L'INTRUS.

Est-ce que vous ne savez pas qu'il avoit été député à cet effet par l'Assemblée Nationale?

LA DÉVOTE.

Oh ! Je savais bien que vous aviez beau reculer, qu'il faudroit enfin en revenir à cette Assemblée Nationale. C'est donc, Monsieur, de l'Assemblée Nationale que vous avez reçu vos pouvoirs ? Mais, est-ce à l'Assemblée Nationale que Jésus-Christ a donné le pouvoir de donner des Ministres à son Église ?

L'INTRUS.

Mais étiez-vous mieux quand c'étoit les Rois qui nommoient, souvent à la recommandation de...

LA DÉVOTE.

Monsieur, vous ne m'amuserez pas avec cela. C'étoit le Roi qui nommoit, et cela, par le consentement de l'Église ; mais c'étoit le Pape qui confirmoit la nomination du Roi, et qui établissoit les Évêques. Quant à ce que vous voulez dire des mauvais choix qui se faisoient par des recommandations, en sommes-nous mieux aujourd'hui avec tous les beaux choix de vos Électeurs ?...

Pour dire que nous sommes encore pis, cela ne valoit pas la peine de tout renverser. C'est une permission de Dieu qu'il y ait toujours eu de bons et de mauvais Prêtres... C'étoit à vous, Monsieur, d'être un bon prêtre dans l'Église de Dieu, et à nous de prier Dieu de diminuer les scandales qui désolent l'Église, sans nous mêler de ce qui n'est point à notre charge... Tout ce que je sais, c'est que nos anciens Prêtres étoient de vrais Pasteurs envoyés de l'Église, et que vous, Messieurs, vous n'êtes envoyés que par les hommes.

L'INTRUS.

Oh ! oh ! vous parlez comme un livre.

LA DÉVOTE.

Monsieur, je parle comme on me l'a appris. Notre Curé, qui étoit un très bon Prêtre, à qui je défie de rien reprocher, gémissoit bien autant que personne qu'il y en eût de mauvais ; mais il ne nous commandoit pas, au contraire, il nous défendoit de juger les autres. Il nous disoit que le mélange des bons et des mauvais est dans les

desseins de Dieu, toujours adorables, et que ce mélange se trouve parmi les prêtres comme parmi les fidèles; mais il nous disoit aussi que les mauvais Prêtres n'étoient mauvais que pour eux, si l'on ne suivoit pas leurs mauvais exemples; et qu'un mauvais Prêtre donnoit de bonnes absolutions, parce qu'il étoit revêtu de l'autorité de Jésus-Christ.

L'INTRUS.

Hé bien! Nous sommes aussi revêtus de l'autorité de Jésus-Christ.

LA DÉVOTE.

Cela seroit bon, si vous étiez entré par la porte, si vous aviez reçu votre commission de l'Église. C'est là qu'il en faut revenir. Du reste, que les Pasteurs se conduisent bien ou mal, c'est un article à part, et de ce côté-là nous vous en dirions encore plus que vous n'en voudriez entendre.

L'INTRUS.

— Mademoiselle, si votre Évêque revient, il faudra qu'il vous fasse son Grand-Vicaire.

LA DÉVOTE.

Monsieur, si notre Évêque et notre Curé reviennent, ce sera une très bonne chose. Je les écouterai avec beaucoup de respect, comme les vrais et légitimes Pasteurs, les légitimes Ministres de Jésus-Christ, et il ne faudra pas me traîner par force pour m'avoir à leurs Catéchismes.

L'INTRUS, *avec un ris forcé.*

Allons, allons, vous en savez long, Mademoiselle.

MAITRE PIERRE, *tout bas à son voisin.*

Diantre, cette dévoté-là lui donnera du fil à retordre.

L'INTRUS, *à l'enfant.*

Allons, mon enfant, continuons. Qui est le chef de l'Église?

L'ENFANT.

Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'INTRUS, *à l'enfant.*

Hé bien! Pourriez-vous me dire ce que c'est qu'un chef?

(L'enfant regarde par terre et ne répond pas.)

L'INTRUS.

Il faudra donc demander cela à quelque personne plus avancée. Allons, qui est-ce qui répond à cela?
(Personne ne répond.)

LE MAGISTER.

Monsieur, il faut demander cela à notre dévote.

L'INTRUS.

Hé bien ! Répondez, vous, Magister.

MAITRE PIERRE, *tout bas à son voisin.*

Il n'ose plus revenir à sa dévote. Il a peur qu'elle ne le mette à *Quia*.

LE MAGISTER.

Un chef, Monsieur, c'est celui qui est à la tête d'une maison, d'un atelier, d'un corps, et qui régit et commande. Un général d'armée, *v. g.*, est chef de l'armée, et moi, je suis chef de mon école.

L'INTRUS.

Pouquoi dites-vous donc que Jésus-Christ est le Chef de son Église, puisqu'il n'est plus là pour la conduire ?

LE MAGISTER.

Il me semble avoir lu quelque part que Jésus-Christ est le Chef de son Église, parce que c'est lui qui l'a établie et qu'il la conduit intérieurement par son Esprit-Saint.

L'INTRUS.

Mais vous dites qu'un Chef est celui qui commande. Comment Jésus-Christ commande-t-il à son Église, puisqu'il n'est pas sur la terre ?

LE MAGISTER.

Vous m'en demanderez tant qu'à la fin je ne saurai plus trop que vous répondre... Allons, aidez-moi, Mademoiselle Gertrude.

L'INTRUS.

Qui est cette demoiselle Gertrude ?

LE MAGISTER.

C'est notre dévote, Monsieur.

L'INTRUS.

Hé bien ! Voyons donc, Mademoiselle Gertrude ?

LA DÉVOTE.

Vous demandiez, Monsieur, si... comment...

L'INTRUS.

Je demandois, Mademoiselle Gertrude, comment Jésus-Christ commande à son Église ?

LA DÉVOTE.

Monsieur, il ne lui commande pas par lui-même, sinon par les Commandemens qu'il lui a laissés avant de retourner au Ciel. Mais il lui commande par les hommes qu'il a établis et à qui il a donné le pouvoir d'en établir d'autres jusqu'à la fin du monde. De là vient que ceux qui comme les Protestans, n'ont point de Pasteurs établis par l'Église, ne sont plus commandés par

Jésus-Christ et ne peuvent pas dire qu'ils ont Jésus-Christ pour Chef.

MAITRE PIERRE, *bas*.

Attrape encore cela en passant.

L'INTRUS.

Il faut avancer. — Voyons, mon enfant. L'Église n'a-t-elle pas sur la terre un Chef visible ?

L'ENFANT.

Oui, le Pape est sur la terre le Chef visible de l'Église et le Vicaire de Jésus-Christ.

L'INTRUS, *croyant embarrasser la dévote*.

Hé bien ! notre savante, dites-moi, je vous prie, est-ce que les Évêques et les autres Pasteurs ne sont point aussi les Vicaires de Jésus-Christ ?

LA DÉVOTE.

Je ne me pique point d'être savante, Monsieur, mais puisqu'il faut vous répondre, je vous répéterai avec simplicité ce que m'ont appris mes

Pasteurs : L'Évêque est Chef de son Diocèse; le Curé est Chef de sa Paroisse. Ils sont l'un et l'autre Vicaires de Jésus-Christ dans la portion de l'Église qui leur est confiée, parce qu'ils y tiennent sa place.

L'INTRUS.

Comment donc ne donne-t-on le nom de Vicaire de Jésus-Christ qu'au Pape?

LA DÉVOTE.

Parce qu'il est son Vicaire par toute l'Église, et qu'il la gouverne avec une souveraine autorité, suivant les paroles de plusieurs Conciles; au lieu que l'Évêque ne gouverne qu'une partie du Troupeau dans la dépendance du Pape, et le Curé une portion encore plus bornée dans la dépendance de l'Évêque.

L'INTRUS.

Voilà de la Théologie vraiment! Ah! ma bonne enfant, il y auroit bien des choses à dire à tout cela.

MAITRE PIERRE, *tout bas*.

Que ne les dites-vous donc?

L'INTRUS.

Mais il suffit que vous conveniez que je suis Vicaire de Jésus-Christ dans ma Paroisse, comme le Pape l'est dans toute l'Église.

LA DÉVOTE.

J'en conviendrais si vous étiez Pasteur légitime. Encore ne le seriez-vous que sous la dépendance du Pape d'abord, et ensuite de l'Évêque. — Mais permettez-moi de vous faire une petite question : Pourquoi êtes-vous si jaloux de cette qualité de Vicaire de Jésus-Christ dans votre Paroisse?

L'INTRUS.

C'est qu'étant Vicaire de Jésus-Christ et tenant sa place, vous devez m'écouter comme vous écouteriez Jésus-Christ et m'obéir comme vous obéiriez à Jésus-Christ.

LA DÉVOTE.

Je suis bien aise de vous entendre dire cela, Monsieur, mais puisque le Pape est le premier et le plus grand Vicaire de Jésus-Christ, vous devez, et à plus forte raison, aussi l'écouter et lui obéir, comme vous feriez à Jésus-Christ lui-même.

L'INTRUS.

Qui vous dit le contraire?

LA DÉVOTE.

Mais il me semble que c'est vous, Monsieur, car vous dites à tout le monde que vous n'avez pas fait mal en jurant. N'est-ce pas cependant faire mal que de jurer de désobéir à quelqu'un à qui on reconnoît devoir l'obéissance? Choisissez donc, ou de dire que vous ne devez pas l'obéissance au Pape, ou d'avouer que vous ne deviez pas jurer de ne pas lui obéir.

L'INTRUS.

Qui vous a dit que j'avois juré de ne pas obéir au Pape?

LA DÉVOTE.

N'avez-vous pas juré de maintenir de toutes vos forces la Constitution?

L'INTRUS.

Vraiment oui, comme tout bon Patriote est tenu de le faire.

LA DÉVOTE.

Hé bien! cette Constitution défend à tout Français, Évêque, Prêtre ou simple fidèle, d'obéir au Pape.

L'INTRUS.

Comment cela?

LA DÉVOTE.

La Constitution ne défend-elle pas à tout Français de recevoir les ordres de tout Évêque ou Archevêque qui n'est pas en France; et le Pape n'est-il pas hors de la France?

L'INTRUS.

Petite théologienne, apprenez que l'article excepte l'unité de Communion avec le Pape.

LA DÉVOTE.

Pourquoi excepter l'unité de Communion et ne pas excepter l'obéissance, puisque l'une est d'obligation comme l'autre? Cette exception est contre vous.

L'INTRUS.

Faites-vous mieux entendre.

LA DÉVOTE.

Le Pape est Évêque de Rome et Rome n'est pas en France.

L'INTRUS.

Belle découverte!

LA DÉVOTE.

L'article qui dit de n'obéir à aucun Évêque hors de France, défend donc d'obéir au Pape aussi bien qu'aux autres Évêques étrangers, puisqu'il n'en excepte pas le Pape. Vous dites que l'article excepte l'unité de Communion avec le Saint-Père : Pourquoi cette exception? Parce qu'on veut conserver la Communion avec lui, c'est-à-dire être

toujours en communication avec lui, pour les choses spirituelles..... Si l'on vouloit de même lui conserver l'obéissance, il falloit donc aussi réserver cette obéissance et dire : sans préjudice à l'obéissance qu'on doit à N. S. P. le Pape et à la communion qu'on doit entretenir avec lui.

L'INTRUS.

Tout cela ne signifie pas grand'chose.

M. LE PROCUREUR DE LA COMMUNE.

Il me paroît à moi, Monsieur, que j'entends fort bien ce que dit Mademoiselle; et que cela signifie que, si l'on eût voulu laisser la liberté de l'obéissance au Pape, comme on laisse la liberté de communiquer avec lui pour les choses spirituelles, on auroit excepté l'un tout comme l'autre, de la défense qu'on fait d'obéir à aucun Évêque étranger. On auroit dit en un mot que le Pape n'étoit pas compris dans ces Évêques étrangers, ni pour l'obéissance qui lui est due, ni pour l'unité de Communion qu'on doit toujours entre-

tenir avec lui, comme tout fidèle Catholique est tenu de le faire.

L'INTRUS.

Vous savez bien que l'Assemblée Nationale a déclaré solennellement qu'elle entendoit conserver la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, dans toute sa pureté, et qu'elle regardoit toujours le Pape comme le Chef visible de l'Eglise et le Vicaire de Jésus-Christ..... J'ai moi-même cent fois protesté la même chose. Il n'y a que de mauvais citoyens qui cherchent à inquiéter les autres sur tout cela.

LA DÉVOTE.

Monsieur, on peut très bien être bon Catholique sans être mauvais citoyen..... Quant à ce que vous dites que l'Assemblée reconnoît le Souverain Pontife pour vrai Chef de l'Eglise et Vicaire de Jésus-Christ, ce n'est point assez de le dire. Il me paroît clair qu'un chef à qui on ne veut pas obéir n'est point un chef, et que lui en donner le nom, c'est à peu près se moquer de lui.

M. LE PROCUREUR DE LA COMMUNE.

Il me semble effectivement que ma femme, mes enfans et mes domestiques auroient beau me dire que je suis le chef de ma maison, si personne d'eux ne vouloit m'écouter ni obéir à mes ordres..... Il me semble encore qu'ayant un atelier où j'occupe trente ou quarante ouvriers et où j'ai établi un homme pour en être le chef, je serois ridicule de dire à tous ces gens-là : « Voilà votre chef, mais vous ne vous embarraserez pas de ce qu'il vous dira. Vous ferez chacun à votre volonté. » Un chef doit être obéi, cela est assez clair.

L'INTRUS.

Mais je vous ai dit que je ne prétendais pas manquer d'obéissance au Pape.

M. LE PROCUREUR DE LA COMMUNE, *en riant.*

Cependant, Monsieur, il y a là quelque chose qui me chiffonne..... J'ai vu le Bref du Pape..... Il vous y ordonne de rétracter votre serment et vous défend d'accepter la Cure d'un autre et de

vous porter pour Curé..... Vous savez bien que vous n'obéissez ni à l'un ni à l'autre.

L'INTRUS.

Bon ! ce Bref du Pape n'est qu'une invention.

M. LE PROCUREUR DE LA COMMUNE.

Monsieur, on a pu nous dire cela d'abord, mais aujourd'hui, à l'Assemblée même, on n'a plus de doute là-dessus. Vous êtes vous-même convenu l'autre jour, avec moi, que ce Bref étoit vraiment du Pape. Vous disiez seulement que ce Bref n'avoit pas été accepté de l'Assemblée Nationale et qu'il ne pouvoit faire loi en France. Mais, pour vous dire franchement ma pensée, j'ai bien de la peine à croire que Jésus-Christ ait voulu assujettir le Pape à toutes ces formalités-là. Ce seroit réduire le pouvoir de lier et de délier qu'il a donné à ses Apôtres, à peu près à rien. Tout ça a du louche, tout ça a du louche.

L'INTRUS.

Avec tout cela, notre catéchisme n'avance pas. (*A l'Enfant*) : Allons, mon enfant, il y a assez long-

tems que vous êtes droit, asseyez-vous. — Vous, ma fille, levez-vous.

(*La petite fille se lève, fait le signe de la croix.*)

L'INTRUS lui demande :

Y a-t-il plusieurs Églises ?

LA PETITE FILLE.

Non, il n'y a qu'une seule et véritable Église, hors laquelle il n'y a point de Salut.

L'INTRUS.

Que veut dire cela, hors laquelle il n'y a point de Salut ?

LA DÉVOTE, tout bas à l'Enfant.

Cela veut dire qu'on ne peut être sauvé hors de l'Église.

L'Enfant répète.

Cela veut dire qu'on ne peut être sauvé hors de l'Église.

L'INTRUS.

Fort bien, mon enfant, vous répondez comme une petite femme. Allons, que je vous donne une

belle image..... tenez,..... vous la garderez pour vous souvenir de moi.

L'ENFANT, *faisant une révérence et baisant la main.*

Je vous remercie bien, Monsieur.

L'INTRUS.

Vous entendez donc bien, mes amis, à quoi l'on s'expose quand on ne vient pas à l'église, puisque hors de l'Église, on ne peut être sauvé.

UN JEUNE HOMME (*de 18 ans.*)

Ha! ha! ha! ha! ha!

L'INTRUS.

Qu'avez-vous à rire?

LE JEUNE HOMME.

Monsieur... Ha! ha! ha! ha!

L'INTRUS.

Hé bien! Cela finira-t-il?

LE JEUNE HOMME.

Monsieur, je ris, ha! ha! ha!... Je ris... qu'il semble que vous nous prenez pour des dindons.

(*On éclate de rire dans toute l'église.*)

L'INTRUS, *poussant un rouge.*

Eh! Pourquoi cela?

LE JEUNE HOMME.

C'est que vous voulez nous faire accroire que des vessies sont des lanternes. Ha! ha! ha! ha! ha!

L'INTRUS.

Comment cela?

LE JEUNE HOMME.

Vous croyez absolument que nous sommes bien peu instruits, Monsieur. Ce n'est pas de cette église-ci, de ce bâtiment de pierres où nous nous assemblons pour prier, qu'il s'agit dans le Catéchisme; mais de la véritable Église de Jésus-Christ qui est la Société des fidèles répandue par tout le monde. C'est hors de cette Société-là qu'il

n'y a pas de Salut... De vrai, Monsieur, si j'étois perclus de tous mes membres, et que je ne pusse jamais venir à l'église, est-ce que je ne pourrais pas être sauvé, pourvu que je fusse de la Société des fidèles Catholiques?

L'INTRUS.

Cela seroit différent. Si vous ne pouviez venir à l'église, vous n'y seriez pas obligé. A l'impossible, nul n'est tenu.

LE JEUNE HOMME.

Mais s'il venoit ici des Protestans nous prendre notre église, serois-je obligé d'y venir avec eux pour être sauvé?

L'INTRUS.

Oh, si l'église étoit aux Protestans, non : mais nous ne sommes pas Protestans.

LA DÉVOTE, *tout bas*.

Mais si, vous ne valez pas beaucoup mieux, si vous êtes Schismatiques, je crois qu'il y auroit

bien autant de mal que de bien à vous suivre dans l'église.

L'INTRUS.

Je crois que Mademoiselle dit quelque chose; voudroit-elle bien nous faire part de ses réflexions?

LA DÉVOTE.

Je dis, Monsieur, que si vous assemblez dans le Schisme, et si vous nous voulez séparer de la vraie Église, hors laquelle il n'y a pas de Salut, on ne sera pas beaucoup mieux avec vous qu'avec les Protestans; et voilà pourquoi je refuse de venir à l'église où, Dieu soit béni, je ne négligeois jamais de me rendre aussi souvent que je le pouvois, tant que nous avons eu notre véritable Pasteur.

L'INTRUS, *tout fâché*.

Rêverie de Dévote... Allons, avançons... (*A l'Enfant*) : Voyons, mon petit ange, continuons.

UN BON PÈRE DE FAMILLE.

Monsieur, avant d'aller plus loin, j'aurois une petite question à vous faire... Il n'y a donc qu'une seule et véritable Église?

L'INTRUS.

Vraiment non.

LE BON PÈRE DE FAMILLE.

Cependant, Monsieur, je vois ici deux Églises actuellement. Il y a deux Évêques partout, et partout deux Curés. Laquelle de ces deux Églises est la véritable ?

L'INTRUS.

Mais non, il n'y a pas deux Églises. C'est que ces Messieurs se sont entêtés. Nous ne sommes pas d'une autre Église qu'eux.

LE BON PÈRE DE FAMILLE.

Ah ! Monsieur, vous aurez beau dire ; il y a une Église dont vous êtes Curé, et une Église dont M. Le Noir est Curé. Il a ses gens et vous les vôtres. Il vous condamne, il se sépare de vous, il dit que vos absolutions sont nulles ; vous dites qu'elles sont bonnes... Il dit qu'il reconnoît l'ancien Évêque ; vous dites que vous recevez le nouveau. Voilà bien deux Églises ou deux Sociétés

très différentes. J'en viens à demander laquelle est la véritable.

L'INTRUS.

Non, non ; nous ne faisons pas deux Églises.

LE BON PÈRE DE FAMILLE.

Vous croyez donc que M. Le Noir, notre ancien Curé, est toujours dans la véritable Église ?

L'INTRUS.

Eh ! Vraiment oui, tout cela n'est que dispute.

LE BON PÈRE DE FAMILLE.

Nous pouvons donc être sauvés en le suivant ?

L'INTRUS.

Oui.

LE BON PÈRE DE FAMILLE.

Eh bien ! Monsieur, il nous dit, lui, que vous n'êtes pas de la véritable Église, et qu'on ne peut pas être sauvé en vous suivant. J'aime mieux prendre le parti le plus sûr et suivre M. Le Noir,

puisque vous convenez que je puis le suivre sans danger.

MAÎTRE PIERRE.

C'est bien raisonné, cela !

L'INTRUS.

Allons, nous n'en finirons pas... Dites, mon enfant, quelle est cette véritable Église ?

LA PETITE FILLE.

L'Église Catholique, Apostolique et Romaine.

LE JEUNE HOMME, *bas*.

Là, voilà ce que je lui disois : que l'Église dont il s'agit n'est pas l'église où nous venons prier Dieu, mais l'Église ou Société Catholique, Apostolique et Romaine hors laquelle il n'y a point de Salut.

L'INTRUS.

— Les hérétiques et ceux qui sont séparés de l'Église ne pourront donc pas être sauvés ?

LA PETITE FILLE.

Non, pendant qu'ils demeureront dans leur hérésie et leur séparation, ils ne pourront pas être sauvés.

L'INTRUS.

Vous voyez donc que ceux qui se séparent de l'Église pour faire bande à part, ne peuvent pas être sauvés, pendant tout le tems qu'ils demeureront ainsi séparés.

LA DÉVOTE, *bas*.

C'est ce que nous disons. Mais qui fait bande à part ? Ne sont-ce pas les Intrus ?

L'INTRUS.

Mademoiselle parle encore *bas*. Dites donc haut ce que vous avez à dire, Mademoiselle Gertrude. Vous dites de si bonnes choses qu'on ne se lasse pas de vous entendre.

MAÎTRE PIERRE.

Ho ! Il voudroit qu'elle ne dît pas de si bonnes choses. Il ne s'attendoit pas à être si bien remou-ché.

L'INTRUS.

Allons, Mademoiselle, allons, ne vous lassez pas de nous instruire.

LA DÉVOTE.

Monsieur, je ne me suis jamais donné le ton d'instruire, sinon les enfants que M. le Curé vouloit bien m'envoyer pour les préparer à leur première Communion, à qui je répétois les explications que je lui avois entendu faire à lui-même... Mais, puisque vous me permettez de parler pour éclaircir des choses si intéressantes, je dis qu'il faut savoir si c'est vous ou nous qui faisons bande à part.

L'INTRUS.

N'est-ce pas vous qui vous assemblez dans des chambres et dans des granges, tandis que les autres s'assemblent dans l'église ?

LA DÉVOTE.

Oui; mais c'est vous qui vous séparez du Pape et des Évêques, qui chassez les anciens Pasteurs et ne faites plus société avec eux, tandis qu'ils

demeurent unis entre eux et avec leur Chef, tout comme auparavant... Et nous qui ne voulons pas communiquer avec vous, nous leur demeurons toujours unis, nous écoutons toujours leur voix, comme la brebis fidèle écoute la voix du Pasteur... Notre assemblée est plus petite que la vôtre dans cette Paroisse; mais nous ne faisons qu'un avec tous les Catholiques du monde, et notre Société est toujours l'Église Catholique, l'Église Universelle, l'Église Apostolique, c'est-à-dire qui vient des Apôtres; l'Église Romaine qui a son Chef à Rome, et qui obéit à ce Chef qui lui a été donné par Jésus-Christ. Cela ne s'appelle pas faire bande à part, mais ne vouloir point aller avec ceux qui font bande à part, pour ne point participer à leur Schisme.

L'INTRUS.

Mademoiselle n'a que des impertinences à nous dire.

LA DÉVOTE.

Monsieur, je n'entends pas vous dire d'impertinences, ni vous mettre en colère. Mais vous

m'engagez à parler; c'est sans doute pour vous dire les choses comme je les pense.

L'INTRUS.

L'heure des Vêpres approche; il faut achever.
— Allons, ma petite fille, l'Église peut-elle se tromper?

LA PETITE FILLE.

Non, parce qu'elle est conduite par le Saint-Esprit.

L'INTRUS, à la Dévote.

Allons, Mademoiselle la Théologienne, quelle est cette Église qui ne peut pas se tromper?

LA DÉVOTE.

L'Église universelle, avec qui Jésus-Christ a promis de demeurer tous les jours jusqu'à la fin du monde.

L'INTRUS.

Une Église particulière peut donc se tromper?

LA DÉVOTE.

Cela n'arrive que trop souvent.

L'INTRUS.

Quand est-ce que cela arrive?

LA DÉVOTE.

Quand une Église particulière refuse d'écouter les Pasteurs de l'Église universelle. Car ce sont ces Pasteurs, c'est-à-dire le Pape et les Évêques, successeurs des Apôtres, qui sont chargés en chef de l'enseignement, et à qui Jésus-Christ a promis d'être tous les jours avec eux, jusqu'à la consommation des siècles.

L'INTRUS.

Et les Curés donc?

LA DÉVOTE.

Les Curés sont chargés par les Évêques d'enseigner, sous leur surveillance; mais la décision des articles de foi appartient aux Évêques, le Pape à leur tête.

L'INTRUS.

Si je vous disois que les Curés ont là-dessus le même droit que les Évêques?

LA DÉVOTE.

Monsieur, je ne serois pas en état de disputer avec vous, car, quoique vous en disiez, je n'ai point la prétention d'être une savante, ni une théologienne; mais je vous répondrais que vous me dites une chose nouvelle, et, par conséquent une chose fausse, selon saint Augustin.

L'INTRUS.

Qui vous a dit que ce seroit une chose nouvelle?

LA DÉVOTE.

Parce que j'ai toujours entendu dire que c'étoit aux Évêques seuls à prononcer sur les matières de foi. On me l'a ainsi appris dans mon enfance, et je l'ai lu plusieurs fois depuis dans différens bons livres approuvés dans l'Église.

L'INTRUS.

Ah! Ah!

MAÎTRE PIERRE.

Ah! Ah! Il voudroit bien être autant que les Évêques, ce Curé de la Nation; mais avec son

ah! ah! on voit bien qu'il ne sait plus que dire.

M. LE PROCUREUR DE LA COMMUNE.

Si vous convenez que l'Église ne peut pas se tromper, étant conduite par le Saint-Esprit, il seroit bon de savoir quel est le jugement de l'Église sur votre affaire.

L'INTRUS.

Monsieur, nous l'attendons.

LA DÉVOTE.

Vous l'attendez, Monsieur? Il me semble qu'il n'est pas besoin d'attendre. L'Église s'est suffisamment expliquée. Nous savons que tous les Évêques, à l'exception de quatre, vous ont condamné. L'affaire a été portée à Rome; Rome a parlé; la cause est finie. C'est saint Augustin qui le dit.

L'INTRUS.

Mais les Évêques des autres Pays Catholiques n'ont encore rien dit.

LA DÉVOTE.

Je sais que toutes ces nouveautés qui règnent en France ne sont point approuvées dans les autres Pays; qu'on y regarde au contraire votre parti comme un parti Schismatique. Si les Évêques des Pays étrangers pensoient comme vous, ils auraient sans doute réclamé contre les Évêques de France qui vous rejettent, et ils auroient rompu la Communion avec eux..... J'ai lu quelque part que leur silence étoit une approbation de leurs confrères. Pour moi, ma règle est le jugement de nos Évêques, confirmé par le Pape. Je m'en tiens à ce mot de saint Augustin que je vous citois tout à l'heure : On a écrit à Rome; Rome a parlé; la cause est finie; plaise à Dieu que l'erreur finisse aussi.

M. LE PROCUREUR DE LA COMMUNE.

Ma commère Gertrude, vous avez raison. Je pense comme vous; il faut savoir à quoi s'en tenir. S'il falloit tant chercher, on n'en finiroit pas, et nous ne pourrions jamais nous assurer de rien.

L'INTRUS.

Mais, Monsieur le Procureur, je suis surpris que vous vous déclariez aussi contre moi.

M. LE PROCUREUR DE LA COMMUNE.

Monsieur, c'est que je vois que vous ne répondez rien de solide. Je m'étois laissé aveugler; mais tout ce qui vient de se dire m'a ouvert les yeux... Et puis, à quoi servent toutes ces persécutions? Pourquoi forcer les gens à venir à vos Offices malgré eux? Tout le monde ne doit-il pas être libre! Jésus-Christ n'a pas dit que ses enfants persécuteroient les autres, mais qu'ils seroient persécutés. Quand il n'y auroit que cela, je reconnoîtrois la bonne cause de l'autre côté, et la mauvaise du vôtre.

L'INTRUS.

Allons, qu'on sonne Vêpres... (*bas, en se retournant dans la sacristie*). — Ils avoient bien besoin de m'amener cette bigotte-là.

LE MAGISTER.

Monsieur, il ne falloit pas témoigner que cela vous feroit plaisir.

UN LABOUREUR.

Ma foi, notre Curé à la Nation ne s'est pas trop bien défendu.

UN AUTRE.

Ma foi, non.

UN DES JEUNES GENS, *qui avoient traîné la dévote à l'église.*

Pour moi, au lieu de forcer personne à venir dans l'église, c'est que je n'y viendrai plus moi-même.

DEUX AUTRES.

Ni moi non plus... Ni moi non plus... Sortons... Sortons...

(Ils sortent au milieu d'un grand murmure. Plus de la moitié de ceux qui étoient au catéchisme sortent avec eux et vont réciter leurs Vêpres, chacun en leur particulier, bien résolus à ne plus aller aux Offices de l'Intrus. Et ainsi finit le Catéchisme.)

Adresse des Dames Malouines

A LEURS CONCITOYENS

Adresse des Dames Malouines

A LEURS CONCITOYENS

AVEC LEUR DÉCLARATION

EN FORME DE SERMENT

Faite à Saint-Malo le 8 Septembre 1791.

Écoutez-nous, François, et d'un œil éclairci
Voyez si vous devez nous voir en ennemis.
Épouses, mères, sœurs, françaises et chrétiennes,
Notre premier devoir est d'être citoyennes.
L'amour de la Patrie est gravé dans nos cœurs;
Nous ne formons de vœux que pour votre bonheur.
Dieu, la Religion, l'Amour et la Nature
Nous serrent par des nœuds dont la trame est si pure!
Comment pouvoir douter de tous ces sentiments?
L'honneur et la vertu n'en sont-ils pas garants?

Lettre de René Filoutin.

Lettre de René Filoutin

DÉBARQUÉ A PARIS, L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ

MON CHER PÈRE ET MA CHÈRE MÈRE,

Vous me demandez ce que je fais à Paris depuis 18 mois que j'y suis. Hélas ! j'aurai bien du mal à vous le dire, car j'ai changé de métier presque tous les mois. Lorsque je fus arrivé, on étoit en train de faire la Révolution. Il me restoit 12 francs sur les dix écus que vous m'aviez donnés pour faire mon voyage.

Ne sachant où aller, je me suis mis avec une bande de gens qu'on nomme la Nation ; la pre-

mière nuit on me prit mes deux écus: j'étois inconsolable. Mes camarades m'ont mené à un endroit qu'on appelle la Ville, et on me donnoit 20 sols tous les jours pour courir les rues par bandes de 40 à 50; ce n'étoit pas là une belle vie. Je cherchois à me placer et j'entrai chez un abbé, qui m'a fait apprendre à raser et à friser. Un beau matin il me fit venir et me dit que la Nation venoit de lui voler tout son bien, et qu'il ne pouvoit plus me garder. Je lui dis que la Nation avoit aussi douze francs à moi, que c'étoit tout ce que je possédois et que, s'il me renvoyoit, j'allois mourir de faim; car alors on n'avoit plus les 20 sols de la Ville.

Il me plaça par pitié chez un marchand, qui fit banqueroute un mois après, et qui ne me paya pas.

J'entrai ensuite au service d'un seigneur, qui s'enfuit une belle nuit on ne sait où, parce qu'il étoit Aristocrate. Jugez un peu du danger que j'ai couru, moi qui le rasois tous les jours! Si j'avois gagné sa maladie, il auroit fallu me sauver aussi, parce qu'on les pend tous, ou qu'on leur coupe la tête; et où aller? Je n'avois pas le sol.

Un autre gros seigneur me prit à son service et me mena à son château, à six lieues de Paris. J'étois là comme le poisson dans l'eau, bien vêtu, bien nourri, bien payé, rien à faire que de lui donner quelques assiettes quand il étoit à table, et je montois derrière son carrosse quand il alloit chez ses voisins. Au bout de trois mois, nous revenons à Paris; pour mon malheur, tout le monde étoit en joie, les rues de Paris étoient illuminées, et c'étoit des fêtes continuelles. On me dit que c'étoit parce que la Nation de Versailles avoit décidé que nous étions tous égaux, que j'étois autant que Monseigneur le Duc, mon maître; que nous allions être tous heureux et faire ce qui nous plairoit, sans en rendre compte à personne, parce que tout le monde étoit libre.

Il me prit donc fantaisie d'en profiter: je voulois aller voir un de mes camarades qui demeurait bien loin, et je dis au cocher qu'il n'avoit qu'à prendre le carrosse et les chevaux pour m'y mener. Ne voilà-t-il pas qu'il se moque de moi? Dame! je ne suis pas endurant, moi; je me suis fâché, et nous nous battons. Monseigneur qui nous regar-

doit par sa fenêtre, demanda ce qu'il y avait entre nous, et le cocher lui dit. Là-dessus il m'appelle, me donne quelque argent et me dit d'aller rendre les habits que je portois, et de m'en aller. J'eus beau dire que j'étois libre, qu'il n'étoit pas plus que moi, et que la Nation l'avoit dit; il fallut m'en aller après avoir été bien battu.

Comme je rase assez bien, faute de moyens, j'entrai chez un perruquier du Palais-Royal, pour mon pain; il s'appeloit le perruquier du Club de 1789; je ne sais ce que cela veut dire. Il y avoit environ huit jours que j'y étois, et ne voilà-t-il pas qu'il prend une folie à toutes ses pratiques, le même jour, de se faire couper les cheveux jusqu'au-dessus des oreilles, et de ne plus mettre de poudre, précisément comme font les galériens? Et me voilà encore sans ouvrage et sur le pavé!

J'étois désolé. J'allois sans savoir où je me trouverois, et je me trouvai sur un pont, qu'on appelle le Pont-Royal, mais qui va changer de nom, car tout est bientôt changé ici; c'est, dit-on, la Révolution qui le veut. Il étoit mi-nuit et je ne savois encore où je coucherois. Mon Dieu! que je suis

malheureux, m'écriai-je! Un petit moine habillé de blanc, de petits yeux, avec une tête qui n'avoit pas plus de cheveux qu'il n'y en a sur mon genouil, passoit par là. Qu'avez-vous, me dit-il, mon garçon? Hélas! mon Père, je ne sais plus quel métier faire; on m'avoit dit que Paris étoit le meilleur pays du monde, qu'on étoit sûr d'y faire fortune en peu de temps. Voilà bien des métiers que je fais, et je meurs de faim et de froid, sans savoir où je coucherai. Il me mena avec lui, me mit coucher dans un petit grenier, et m'appela à cinq heures du matin. Il me donna ordre d'aller chercher un habit noir chez le bedeau de S. Jean-le-Menétrier; une paire de bas chez une ravaudeuse, rue des Marmouzets; une culotte chez un frippier, rue des Mauvaises paroles; une perruque chez un perruquier, rue du Pont-au-Change; un rabbat et une culotte, chez une Madame, rue du Pet-au-Diable. A huit heures du matin, mon petit singe fut complètement habillé. Je crus qu'il se déguisoit ainsi parce qu'il avoit fait quelque mauvais coup; mais j'ai sçu depuis qu'il vouloit jouer le rôle d'Abbé sur le théâtre de la Nation, parce qu'il

n'aime pas les prêtres. Il me donna dix-huit sols pour ma journée, et me dit de l'attendre à sa porte jusqu'à son retour; il arriva à cinq heures, me fit reporter toutes ses nippes, et me congédia en me disant qu'il alloit reprendre son habit de moine, parce qu'une sorcière, qui lui écrit toutes les semaines, lui avoit dit qu'il étoit très-bien déguisé sous l'habit de la Religion, et qu'il n'avoit plus besoin de domestique. Il me promit pourtant de me faire entrer, par le moyen de ses amis, dans la Révolution, et il me dit de revenir le voir dans trois jours. Je ne manquai pas; et il m'apprit que j'étois engagé au service de la Constitution. Je le priai de me donner l'adresse de cette Dame, pour que j'allasse sur le champ la remercier; il me dit que cela n'étoit pas nécessaire, et qu'à compter du 27 de ce mois, j'aurais 40 sols par jour pour me trouver tous les jours à l'Assemblée, avec une soixantaine de camarades: Notre devoir est de claquer des mains à tout rompre, quand un Monsieur, qui est d'un certain côté, nous fait signe.

Je ne suis pas encore bien au fait de ce travail; il n'y a que deux jours que j'ai pensé me faire

chasser, parce que je me suis avisé de claquer des mains pour approuver un certain gros abbé, qui avoit dit des choses fort raisonnables; on avoit bien donné le signal, mais c'étoit pour le huer. Je commence à présent à ne plus m'y méprendre et j'espère m'avancer avec le temps; dès que je serai bien au fait, on m'a promis de me faire chef de ligne: c'est pour instruire les autres, pour appuyer à propos, ou pour faire du bruit lorsqu'il faut empêcher certains gens de parler, etc., etc.

Il y a bien des choses à apprendre pour y parvenir, mais on a quatre francs par jour; ensuite, quand on est bien instruit dans le sens de la Révolution, on va faire des motions au Palais Royal ou au Jardin des Tuileries. Tout le monde nous entoure, on les prêche; on leur dit le plus de mal qu'on peut du Roi, de la Reine et des Princes, et on leur dit que cela va bien; on crie après les Aristocrates; et les places sont de douze livres par jour, sans compter les petites gratifications, quand on a été assez heureux pour faire insulter un Évêque ou un Noble, par ceux qui ont écouté ce qu'on leur a dit. Mais on m'a

assuré que ma fortune sera faite, aussitôt que je serai en état d'imaginer une Conspiration, un plan de Contre-Révolution, ou autre chose que je ne sais encore... On se met deux ou trois à accuser un Aristocrate, c'est-à-dire un homme riche, d'avoir voulu attaquer la Constitution, ou enlever le Roi, ou bien d'avoir fait des enrôlemens, d'être un accapareur de *Bled* ou d'*Argent*, etc., etc., etc. Là-dessus, le Comité des Recherches vous fait *haper* mon homme; on le met en prison ou bien on le fait pendre par le peuple, et voilà vingt-quatre mille livres de gagnées. Vous voyez que je commence à être en bon chemin de fortune. Il y a tant de places à donner dans la Révolution, que c'est un vrai Pérou, quand on a un peu le fil de la chose, et du bonheur; car tous ne réussissent pas. Il y a v. g. gros à gagner, à aller prêcher la Révolution bien loin, chez des gens qui ne la connoissent pas, mais c'est un métier bien périlleux; il y en a eu plusieurs qui ont été pendus.

On dit aussi qu'on fait de bonnes affaires lorsqu'on est choisi pour aller faire révolter des sol-

dats contre leurs officiers, et des paysans contre leurs seigneurs, et surtout si on brûle à propos les châteaux, sans qu'on sache d'où cela vient : cela s'appelle égarer le peuple pour éclairer les châteaux. Mais il faut bien de l'esprit pour accomplir les commissions : on nous envoie là tout cousus d'or, et vous sentez bien que le porteur retient sa part, outre les gages qu'on lui donne.

J'aurois fait un bon coup huit jours plus tôt : Ces Messieurs ont imaginé, pour se divertir, de faire représenter des envoyés de l'autre monde, pour leur venir faire des complimens; et, pour faire croire que cela étoit vrai, ils ont choisi des gens que presque personne ne connoissoit; tous ont gagné chacun deux louis d'or, pour paroître seulement un quart d'heure, et encore on étoit habillé de toutes couleurs à un grand magasin de fripperie, qu'on appelle les Menus : Quel coup j'ai manqué!

Je tâcherai de me rendre habile dans mon nouveau métier; je suis trop dégoûté d'en changer si souvent; et aussitôt que j'aurai pu me faire un petit butin, je retournerai au pays, pour y vivre

en honnête homme, avec vous, mes frères et
sœurs, que je salue de tout mon cœur.

Je suis avec un très profond respect,
mon cher Père et ma chère Mère,

Votre fils,

FILOUTIN.

Sabats Jacobites.

PROSPECTUS

Sabats Jacobites.

PROSPECTUS

Ce Journal, rédigé par l'auteur de la Chronique du manège, prêchera la soumission aux nouvelles loix, le respect dû à notre monarque, et la nécessité de la monarchie que la secte jacobite voudroit détruire. Sous le manteau de la folie, il dira constamment la vérité, et c'est avec les armes du ridicule qu'il combattra et démasquera ces libellistes forcenés et cette liguë de régicides qui ne cherchent qu'à éterniser le trouble et l'anarchie. On a dû juger du ton et des principes de cet ouvrage par les dix numéros qui ont déjà paru. Ce sera principalement sur ses bons amis les jaco-

bins que l'auteur dirigera ses vaudevilles. Il ne cessera de leur dire :

AIR : *Du haut en bas.*

Du haut en bas,
Messieurs, vous mettez tout en France;
Du haut en bas
Vous traitez gens de tous états.
Lassant bientôt sa patience,
Vous serez traités par la France
Du haut en bas.

Du haut en bas
Le bon peuple vous trouve honnêtes;
Du haut en bas
Aussi de vous fait-il grand cas.
Voulant vous procurer des fêtes,
Pour vous plaire il a mis des têtes
Du haut en bas.

Du haut en bas
Vous en voudriez voir bien d'autres;
Du haut en bas
Qu'une tête a pour vous d'appas!
Vous désignez souvent les nôtres,
Mais un jour on verra les vôtres
Du haut en bas.

On aimera à répéter à ce bon peuple, trop long-tems abusé par le sénat jacobite :

AIR : *Mon petit cœur à chaque instant soupire.*

Ah! reprenez votre ancien caractère,
Et retournez à vos antiques jeux,
Le peuple enfin, sous un roi débonnaire,
N'étoit pas roi, mais il étoit heureux.
L'Europe alors accouroit à vos fêtes,
Et les plaisirs suivoient partout vos pas;
Si vous faisiez tourner toutes les têtes,
On sait aussi que vous n'en coupiez pas.

Il est tems d'abjurer cette funeste manie de la politique qui nous rend si tristes et si ennuyeux. Laissons croasser les Desmoulins, Carra, Marat, Fréron et ne lisons jamais leurs écrits. Ne soyons ni aristocrates ni démocrates, soyons libres et re-devenons Français; laissons-là notre prétendue sagesse; ne pendons plus et chantons.

AIR : *On compteroit les diamans.*

Nous jouissions d'un sort plus doux
Lorsque nous n'étions pas si sages;

Comme autrefois devenons fous,
 La folie est de tous les âges.
 Pourquoi renoncer à jamais
 Aux premiers charmes de la vie?
 Soyons soumis à nos décrets,
 Sans renoncer à la folie.

Rire de tout, soir et matin,
 Est la bonne philosophie :
 Rions du sénat jacobin
 Qui veut régner sur ma patrie.
 Ah ! le premier des vrais talens
 Est de bien jouir de la vie.
 Nous ne vivons que deux momens,
 Qu'il en soit un pour la folie.

Il paraîtra deux numéros de ce Journal par semaine. Chaque numéro sera de seize pages d'impression in-8°. Le prix de la souscription pour un volume composé de vingt-cinq numéros est de cinq livres pour Paris et six livres pour les départements, franc de port. MM. les abonnés recevront une gravure avec le dernier numéro de chaque volume.

On souscrit à Paris, chez Jean Blanchon, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n° 110, et tous les directeurs de Poste du royaume.

TABLE

	PAGES
Lettre-Préface.	1
La Bonne Rencontre, anecdote plaisante	3
Le Catéchisme d'un Curé intrus	35
Adresse des Dames Malouines à leurs concitoyens	83
Lettre de René Filoutin, débarqué à Paris, l'an 1 ^{er} de la Liberté.	91
Sabats jacobites (Prospectus)	103

Acbevé d'imprimer

le premier août mil huit cent quatre-vingt-quatorze

PAR FR. SIMON



SUCCESSEUR D'A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

A R E N N E S

DU MÊME AUTEUR

Chemin de Croix des Ames du Purgatoire. 2^e édition illustrée, in-12, chez R. Haton, Paris, rue Bonaparte, 35.

Note sur la Restauration de l'Église abbatiale de Lehon. (Rapport fait au Congrès de l'Association Bretonne, à l'Hôtel de ville de Saint-Malo, le 2 septembre 1885.) Brochure in-8°, chez L. Prud'homme, Saint-Brieuc, place de la Préfecture.

Les Mystères du Rosaire et l'Eucharistie. In-18, chez R. Haton, Paris, rue Bonaparte, 35.

Conférence sur le Prieuré Royal de Saint-Magloire de Lehon, faite au Congrès de l'Association Bretonne, à l'Hôtel de ville de Dinan, le 2 septembre 1890. Brochure in-8°, chez L. Prud'homme, Saint-Brieuc, place de la Préfecture.

Le Prieuré Royal de Saint-Magloire de Lehon. In-4° de xxiii et 417 pages, orné de 80 gravures, chez H. Caillière, Rennes, place du Palais, 2.